



JOURNAL DES VOISINS AHUNTSIC-CARTIERVILLE

journaldesvoisins.com

Magazine communautaire d'Ahuntsic-Cartierville - Vol. 13, n° 2 - Avril-mai 2024

Combien vaut
votre maison ?

Nous avons la réponse pour vous

514 570-4444
christinegauthier.com

DOSSIER PATRIMOINE

ENTRE RICHESSE ET INDIFFÉRENCE

PAGES 8 À 20

EN MANCHETTE

- Prison Tanguay : les riverains s'inquiètent : page 4
- Vente mystère du couvent des Soeurs de la Miséricorde : page 6
- Le retour des Rendez-vous citoyens : page 9
- La nouvelle salle Charles-Daudelin au 4C : page 27
- La diversité interculturelle selon Nadine Altounji : page 30



Ensemble pour
Maurice-Richard!

HAROUN BOUAZZI
Député de Maurice-Richard

1421 rue Fleury Est, Montréal
Tél. 514 387-6354
haroun.bouazzi.maur@assnat.qc.ca



Toujours là pour
Ahuntsic-Cartierville

L'honorable Mélanie Joly
Députée fédérale

514-383-3709
melaniejoly.libparl.ca
melanie.joly@parl.ca
f @



Gratuit!

Découvrez la valeur marchande
de votre propriété

Rendez-vous vite sur :

Christinegauthier.com



514 570-4444

Christine Gauthier inc. Société par action
d'un courtier immobilier
Christine Gauthier immobilier agence immobilière.

f o in

Le retour des Rendez-vous citoyens

C'est un printemps pas comme les autres et il souffle un vent frais de changement au *Journal des voisins*. À travers une vision actualisée, les idées foisonnent. Nos façons de faire s'améliorent. Nous retrouvons les moyens de mieux vous servir.

Conscients que chacun de nous fait l'équipe dans un but commun – vous offrir une information locale de grande qualité à base de journalisme d'enquête, d'animation citoyenne et de chroniques pertinentes –, nous nous questionnons et révisons plusieurs de nos procédés. Tout y passe, de la rédaction à l'administration, en passant par la redéfinition de nos partenariats et la multiplication prochaine de nos canaux de diffusion pour vous atteindre, là où vous vous trouvez. Même nos logo et signature prennent un coup de jeune. Vous y retrouverez le vert qui a marqué nos 12 premières années, mais aussi de nouvelles couleurs pour mieux souligner la riche diversité de notre collectivité. Notre journal a toujours le même format sympathique, il est toujours livré à votre

porte, mais il est maintenant exactement le même à l'est et à l'ouest du boulevard Saint-Laurent.

Un seul journal

Nous sommes tous citoyens et voisins d'un même arrondissement et partageons les mêmes enjeux. Solidairement. Le journal s'en veut le reflet. Nous avons repensé l'ensemble de nos chroniques pour nous rapprocher davantage de vos préoccupations, quels que soient votre âge et vos activités. Nous espérons que vous vous y reconnaîtrez et que nous saurons vous toucher encore plus finement. Si notre grand dossier se trouve toujours au cœur de notre journal papier, un thème phare, révélé par nos investigations, sera repris lors de panels animés par nos journalistes. C'est le retour des grands Rendez-vous



Isabelle Quentin est la directrice générale-éditrice du *Journal des Voisins* depuis janvier 2024. (Photo: Pierre Corbeil, JDV)

citoyens, qui seront offerts dans différents auditoriums de l'arrondissement. Ils seront diffusés en direct et déposés sur notre site pour vous permettre de vous joindre à nous selon l'horaire et la formule qui vous conviendront le mieux. Entre deux parutions papier, n'hésitez pas à visiter notre site *journaldesvoisins.com* et à nous laisser vos commentaires. Vous y trouverez des nouvelles sur ce qui se passe dans nos quartiers tout au long de la semaine, du lundi au samedi. Vous pouvez aussi demander à recevoir notre infolettre qui reprend toute cette matière le samedi. Abonnez-vous. Plusieurs milliers de personnes l'ont déjà fait. De nouveaux produits de communication et d'information seront développés ces prochains mois. On vous revient bientôt!

Isabelle Quentin, éditrice

Pouvez-vous nous héberger?

Vous avez des espaces inoccupés?

Vos locaux se trouvent près d'une des 3 stations de métro de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville?

L'équipe du **Journaldesvoisins.com** se cherche de nouveaux bureaux depuis lesquels nos journalistes pourront circuler aisément sur tout le territoire.

Contactez l'éditrice au: editeur@journaldesvoisins.com

Nous serons heureux de vous entendre.

Merci!

Bonne retraite Phil!

Philippe Rachiele, cofondateur de ce journal avec Christiane Dupont, a pris sa retraite fin février. J'aimerais lui rendre hommage en soulignant à quel point cet homme calme et bon a eu un impact décisif sur son entourage, pendant les 12 ans qu'il a dirigé ce journal avec sa femme.

Philippe a transformé une idée de génie en une véritable institution, avec les moyens du bord et beaucoup de jus de bras. Il n'a jamais compté ses heures, a toujours été généreux, créatif, débrouillard, déterminé. Philippe n'est pas du genre à se prendre au sérieux, mais il travaille sérieusement. Et il besogne par amour pour sa collectivité, en sachant pertinemment qu'un journal fait toute une différence dans la qualité de vie de ses citoyens, souvent ses voisins et sa famille élargie. Phil est surtout mû par le désir de rendre service, de contribuer, d'élargir le débat, de faire connaître les enjeux. Mais, j'y reviens, il veut surtout rendre service. Le *Journal des voisins* (JDV) a longtemps joué le rôle de pépinière de talents. Nombre de jeunes journalistes ont fait leurs premières armes dans la maison familiale des Dupont-Rachiele, parmi enfants et pitou,

en savourant la cuisine familiale. Tout en discutant politique et en dénonçant les abus des uns et des autres, les fondateurs de ce journal ont retravaillé les textes, inspiré, encouragé et motivé les troupes. Ils ont été de vrais mentors pour nombre d'apprentis chroniqueurs qui ont commencé leur carrière chez nous, et ils ont porté ce projet à bout de bras. Phil veillait au grain sur les finances et, surtout, gérait la publicité, un métier ingrat et difficile. Il le faisait parce qu'il voulait que ce journal puisse vivre et qu'il soit en bonne santé. Philippe a connu les grandes années de prospérité médiatique, où nos concurrents ne nous faisaient pas de quartiers avec des moyens supérieurs aux nôtres et, parfois, des tactiques déloyales. Il n'a jamais perdu son sang-froid, malgré quelques sautes d'humeur témoignant de ses origines italiennes.



Philippe Rachiele, cofondateur du journal. (Photo: JDV)

Puis il a vécu la déchéance actuelle des médias d'information. Il ne s'est jamais laissé décourager. Aujourd'hui, le JDV est l'un des derniers journaux indépendants dans la métropole québécoise. Au nom de toute l'équipe, je te remercie, Phil, pour tes efforts et ta patience. Et je te souhaite que cette nouvelle étape de ta vie soit merveilleuse avec Christiane, tes petits-enfants et tes nouvelles passions.

Stéphane Desjardins, rédacteur-en-chef

Les gens sans histoire sont sans envergure

Notre dossier porte sur le patrimoine architectural. Celui qu'on néglige ou qu'on gaspille. Un fait demeure : la façon dont on le traite en révèle beaucoup sur notre culture. Et ce n'est pas reluisant par endroits.

Sommes-nous un peuple inculte? Certes, on a fait du chemin depuis les années 1960 et 1970. À l'époque, il fallait raser des quartiers complets pour faire moderne, donner toute la place à l'automobile et créer des banlieues parfois hideuses. Les Colocs ont écrit une chanson mémorable sur ce thème. À Montréal, on a pensé raser le marché Bonsecours et toute la rue de la Commune pour faire passer l'autoroute Ville-Marie. C'est tout dire.

On a beaucoup rasé dans Ahuntsic-Cartierville. De vieilles usines. Des maisons Shoebox ici et là. Des granges. Des immeubles parfois de grande valeur historique. On en laisse dépérir d'autres, comme l'école Sophie-Barat, alors qu'on manque d'espace dans les écoles. Il a même fallu fermer d'urgence un pavillon, car on craignait que le plafond ne tombe sur les élèves!

Contre l'indifférence

Certains immeubles sont à l'abandon. À Sophie-Barat, mais aussi dans Cartierville, où, en pleine crise du logement, l'ancienne maison-mère des Sœurs de Miséricorde de Montréal pourrait loger des centaines de personnes. Tout près, la Polyclinique de Montréal (au 12245, Grenet) attend un acheteur. Trois étages vides, chauffés et assurés.

Certes, certaines maisons patrimoniales ont fière allure un peu partout dans l'arrondissement, notamment sur le boulevard Gouin, et pas juste dans le district du Sault-au-Récollet. Mais de nombreux immeubles patrimoniaux ont manifestement besoin d'amour. Et certains sont victimes de la rapacité de promoteurs, qui, souvent, les rasent ou les transforment dans le plus pur style néo-CLSC. Rappelez-vous la transformation extrême d'une maison de type Shoebox sur Pélouin.

Contradictions

Cette indifférence envers le patrimoine bâti est une contradiction. C'est comme si le passé n'était pas vu comme une richesse. Ignorer la valeur du patrimoine, c'est renier notre identité et notre culture. C'est aussi accepter de vivre dans des environnements de type boulevard Taschereau à Longueuil. Comme si la laideur était une fatalité. Les élus affirment qu'ils travaillent à bonifier les règlements d'urbanisme pour prévenir les excès de propriétaires cupides. Et que le plan d'urbanisme est censé prévenir la laideur urbaine. Mais le pouvoir des élus est limité. En témoignent certains bouts d'artères comme Henri-Bourassa, de Salaberry, Lachapelle, Laurentien, Saint-



Laurent, Chabanel, de l'Acadie, Sauvé et Crémazie, ou le marché Central, et j'en passe. À la base, c'est la population qui décide. Il n'y a pas plus puissant que l'opinion publique. Et si le public n'est pas préoccupé par l'importance de préserver le patrimoine,

le monde dans lequel on vit ne sera fait que de bicoques soviétiques ou commerciales. Voulez-vous réellement vivre dans un McDonald's?

Stéphane Desjardins, rédacteur-en-chef

Cofondateurs : PHILIPPE RACHIELE et CHRISTIANE DUPONT.
Conseil d'administration : ANDRÉ VÉRONNEAU, président, CAROLE LABERGE, vice-présidente, PIERRE FOISY, Ph. D., secrétaire, MATHIEU DUBORD, trésorier, MAYSOUN FAOURI, PASCAL LAPOINTE, LUCIE PILOTE, administrateurs, ISABELLE QUENTIN, éditrice, STÉPHANE DESJARDINS, rédacteur-en-chef, ANNE MARIE PARENT, représentante des employés.
Équipe : ISABELLE QUENTIN, éditrice, STÉPHANE DESJARDINS, rédacteur en chef, ANNE MARIE PARENT, cheffe de pupitre web et réviseuse, MARTIN RODRIGUE, conseiller aux ventes, LEÏLA FAYET-IKKHACHE, éditeur, PIERRE CORBEIL, réviseur, CAROLINA VILLAMEDIANA, adjointe administrative, LOUBNA CHLAIKHY, journaliste de l'ÉJL, AMINE ESSEGHIR, journaliste, MARIE-HÉLÈNE PARADIS, journaliste, CAMILLE VANDERSCHULDEN, journaliste de l'ÉJL.
Collaborateurs : NICOLAS BOURDON, KATHLEEN COUILLARD, BENOÎT DOSSEH, ADRIAN GHAZARYAN, MAUREEN JOUGLAIN, HASSAN LAGHCHA, JACQUES LEBLEU (SHAC), MARTIN PATENAUDA-MONNETTE, LUCIE PILOTE, JEAN POITRAS, BRIGITTE LÉVESQUE.
Graphiste : LOUBNA CHLAIKHY. **Impression :** IMPRIMERIES TRANSCONTINENTAL. **Distribution :** STEVE ARSENAULT (9411-4451 QUÉBEC INC.).
Dépôt légal : BNQ ISBN/ISSN 1929-6061. **Pour nous contacter :** info@journaldesvoisins.com

Tirage certifié

Nous reconnaissons la contribution financière de Patrimoine Canada

Vous pouvez afficher le logo « pas de publicité » (ci-contre) et vous continuerez de recevoir votre journal papier. Si vous souhaitez que votre adresse soit retirée de notre circuit de distribution, écrivez-nous.

AMÉCCQ

PME - MTL

Québec

Initiative de journalisme local

Financé par le gouvernement du Canada

Canada

Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

PEFC

PEFC01-31-106

www.pefc.org

AFFICHAGE DE POSTE • RÉDACTEUR EN CHEF

Informations sur l'employeur et sur sa mission

Le *Journal des voisins* (JDV) est un OSBL et l'un des derniers médias locaux à Montréal. Il jouit d'une excellente réputation auprès de sa communauté, dont il a la confiance.

Fondé il y a plus de 12 ans par des citoyens de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, le JDV, c'est un journal papier distribué six fois par année à raison de 47 000 exemplaires, un site internet d'information, une infolettre hebdomadaire et bientôt une application mobile.

Le JDV privilégie la publication d'articles d'enquête. Ils font partie de son ADN.

Le JDV jouit du soutien et de l'expertise d'un conseil d'administration proactif.

Rédacteur ou rédactrice en chef recherché-e

Vous avez une solide expérience en journalisme? Vous souhaitez faire une différence dans le quotidien des gens par l'entremise d'un média local? Vous aspirez à contribuer à la vie du quartier? Le *Journal des voisins* (JDV) cherche un rédacteur ou une rédactrice en chef.

Vous aurez à diriger une équipe rédactionnelle de 3 journalistes à temps plein et à coordonner le travail d'une quinzaine de pigistes occasionnels : journalistes, chroniqueurs et autres professionnels.

Vos principales tâches et responsabilités, sous l'autorité de l'éditrice et dans le cadre de la mission de l'OSBL journaldesvoisins.com :

- assurer la direction éditoriale du journal, du site web et des autres produits d'information actuels ou à venir;
- encadrer l'équipe de rédaction au quotidien;
- retenir les services de journalistes pigistes, de chroniqueurs et de stagiaires, et superviser leur travail;
- contribuer au développement d'une culture d'entreprise où le bien-être des personnes est mis à l'avant-plan, et maintenir un climat d'harmonie entre tous les intervenants;
- animer une réunion de rédaction hebdomadaire;
- coordonner la production du journal papier (édition des textes, infographie, correction des épreuves, étapes prépresse, impression);
- rédiger l'infolettre électronique hebdomadaire et signer l'éditorial du journal papier;
- écrire un nombre variable d'articles et de brèves;
- définir l'angle selon lequel les articles doivent traiter des sujets à aborder;
- assurer l'équilibre des contenus dans l'ensemble des quartiers de l'arrondissement;
- veiller au respect de la politique d'information, de la déontologie journalistique, de la ligne éditoriale et de la nétiquette;
- assumer l'ultime responsabilité des contenus publiés sur toutes les plateformes;
- établir les calendriers de production (rédaction, édition, montage, impression, distribution), et garantir le respect des échéances;
- gérer les opérations dans le respect des budgets et des politiques du journal;
- approuver les dépenses inhérentes à la fonction;
- protéger la marque et la réputation du journal;
- être le co-répondant administratif de l'éditrice.

Exigences du poste:

- baccalauréat en journalisme ou dans un domaine connexe;
- expérience de journaliste de 5 années ou plus;
- compétences en gestion de salle de rédaction ou d'équipes journalistiques;
- parfaite maîtrise de la langue française;
- grand sens de l'organisation;
- leadership participatif et inclusif;
- travailler un minimum de 3 jours par semaine dans les locaux du journal.

Conditions de travail offertes:

- Poste à 35 h/semaine;
- Rémunération conforme au marché;
- 5 semaines de vacances à l'embauche;
- Emploi en mode hybride avec présence requise sur place au moins 3 jours par semaine, dont le lundi;
- Emploi valorisant qui offre une visibilité enviable à titre de rédacteur ou rédactrice en chef, de même que la possibilité de participer à des événements qui ont un impact journalistique important.

Vous avez envie de travailler avec une équipe dynamique? De faire évoluer un média communautaire local apprécié de ses lecteurs? De mettre en lumière des enjeux d'intérêt public? Nous souhaitons recevoir votre candidature!

Comment postuler:

Envoyez une lettre de motivation avec votre CV dans un même document.

Adressez-le à rh@journaldesvoisins.com le plus rapidement possible en mettant en objet « Candidature au poste de rédacteur ou rédactrice en chef ».



Prison Tanguay : à la construction

Une nouvelle prison pour femmes devrait voir le jour sur le site de l'ancienne Maison Tanguay, fermée depuis 2016. Les habitants du quartier, qui subissent déjà les désagréments de la prison de Bordeaux, réclament l'annulation du projet.



Quelques membres du comité citoyen contre la nouvelle prison Tanguay. (Photo : Loubna Chlaikhy, JDV)

Dans le quartier de Bordeaux, un vaste établissement pénitentiaire provincial s'étend entre le boulevard Gouin, au nord, et le boulevard Henri-Bourassa, au sud. Les riverains de la rue Poincaré, à l'ouest, et de la rue Tanguay, à l'est, ont ainsi la particularité d'avoir une vue directe sur la prison de Bordeaux. Dans la cour arrière de Martin Chapdelaine, résidant de la rue Poincaré depuis 35 ans, un grillage surmonté de barbelés délimite le territoire pénitentiaire. Derrière celui-ci, une vue dégagée sur le terrain verdoyant qui se trouve au sud de la prison pour hommes de Bordeaux, et sur lequel un boisé a naturellement poussé au fil des années.

Mais le projet de construction d'une nouvelle prison prévoit un mur à quelques dizaines de mètres de là. Ce nouvel établissement, évalué à près de 400 M\$, devrait être achevé en 2029, pour une occupation en 2030. Un coup dur pour ceux qui subissent déjà les désagréments quotidiens liés à la présence de la plus grosse prison du Québec, dont la capacité d'accueil est de 1357 détenus. Déterminés à se battre, plusieurs habitants ont formé un comité en juin 2023 pour

informer leurs voisins et les mobiliser. « Beaucoup de personnes n'étaient même pas au courant qu'une nouvelle prison allait être construite à côté de chez eux. Aujourd'hui, on fait circuler une pétition pour faire entendre la voix du plus grand nombre », explique Martin Chapdelaine. Mais le combat est encore loin d'être gagné.

Dialogue de sourds

Le 5 février dernier, plus de 200 personnes ont assisté à la « rencontre citoyenne » organisée pour les habitants du quartier. « Ce qui m'a frappé, c'est qu'on est arrivés avec beaucoup d'interrogations et qu'on s'est retrouvés face à un panel de représentants du milieu sociocommunautaire qui nous ont expliqué à quel point les besoins des femmes détenues sont différents de ceux des hommes », témoigne Sophie, membre du comité citoyen.

Depuis la fermeture de la prison Tanguay, il y a huit ans, les femmes sont en effet incarcérées à Laval, dans l'établissement de détention Leclerc, une ancienne prison fédérale rénovée presque dans la précipitation pour pouvoir accueillir 248 femmes et

un comité de riverains s'oppose d'un nouveau centre carcéral

84 hommes. Mais le Protecteur du citoyen, qui enquête sur les conditions de détention au Québec, a dénoncé à plusieurs reprises le caractère inadapté et vétuste de cet établissement largement surpeuplé.

Il a ainsi fermement recommandé la construction d'un nouveau centre pénitentiaire pour femmes au Québec, quelques semaines avant l'annonce de la construction de la nouvelle prison Tanguay. Indéniablement, la précarité des conditions de détention ne peut perdurer.

« On est d'accord avec ce constat ; bien évidemment que le sort de ces femmes nous importe, mais on ne comprend pas le choix du lieu d'implantation de cette nouvelle prison. On n'a pas été écoutés du tout, il n'y a eu aucun dialogue », regrette Sylvain, un autre voisin qui craint de subir toujours plus de désagréments. Vivre tout près d'une prison peut en effet s'avérer difficile à supporter au quotidien.

Colis de drogue

Les riverains ne manquent pas d'anecdotes plus ou moins inquiétantes à raconter. Le bruit est la conséquence la plus directe de la présence de l'établissement pénitentiaire de Bordeaux.

« Les détenus communiquent d'un bâtiment à l'autre en hurlant par leur fenêtre. Un jour, une voisine était dehors avec sa fille et elles ont entendu "Je vais violer ta

mère!". Allez expliquer ce que cela signifie à une enfant... ».

Le plus difficile à vivre reste toutefois lié au trafic de drogue, qui sévit entre la prison et le monde extérieur. Voitures qui circulent à pleine vitesse de jour comme de nuit, survols de drones, colis tombés au mauvais endroit, clôtures cisaillées... sont monnaie courante. « Un colis est tombé à côté de ma fille dans la rue. Un homme est venu le récupérer, et avant de repartir, il a pris en photo le voisin qui était sorti sur son palier », se souvient un des habitants. Sylvain a quant à lui été réveillé en pleine nuit par le bruit d'un objet ayant chuté sur son toit. Ce sont finalement les policiers qui iront récupérer le colis de drogue.

Selon les membres du comité, cela pousse certains à quitter le quartier. Le projet de construction d'une nouvelle prison dévalorise déjà les biens immobiliers. « Un couple de la rue Tanguay vient d'apprendre que les acheteurs de sa maison se retirent après avoir appris qu'il allait y avoir une nouvelle prison », assure Martin.

Le ministre invité sur les lieux

Conscient de l'aspect éminemment politique de ce dossier, le comité citoyen tente d'obtenir une rencontre avec le ministre de la Sécurité publique, François Bonnardel. « Ce n'est que quand les élus viennent sur place qu'ils se rendent compte de notre réalité »,



Les barbelés surmontent la clôture de Martin. Derrière, la prison de Bordeaux. (Photo : Loubna Chlaikhy, JDV)

soutient Martin Chapdelaine.

Le député de l'Acadie, André Morin, qui a affiché son soutien au comité dès décembre 2022, appuie aujourd'hui leur demande. Il a ainsi officiellement invité le ministre à visiter le quartier le 15 février dernier. « Selon les dernières nouvelles, le ministre a répondu qu'il allait y réfléchir », assure le comité, qui fonde beaucoup d'espoir sur cette rencontre. Ensemble, ils espèrent le convaincre d'envoyer un autre site.

D'autant plus que l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville avait adopté, en 2004, après plusieurs consultations, son Programme particulier d'urbanisme (PPU) Henri-Bourassa. Il dessine les contours d'un autre projet pour ce terrain, avec, au centre, l'aménagement d'un parc et d'une école. De toute évidence, celui-ci a largement la préférence des riverains. Le bras de fer a commencé.

Loubna Chlaikhy, journaliste IJL

Le chiffre

248

places dans la nouvelle prison.

La phrase

« Les détenus communiquent d'un bâtiment à l'autre en hurlant »

Martin Chapdelaine, membre du comité de riverains

E I S O D E

LIEU POUR LES ARTS GÉNÉRATIFS

04 MARS AU 11 AVRIL
Nady Larchet
Points de suspension

29 AVRIL AU 30 MAI
Alice Jarry
[re]capture

EISODE est situé dans Ahuntsic, près du métro Sauvé
Visitez www.eisode.art pour plus d'information

Mystère autour de la vente du couvent des Sœurs de Miséricorde à Cartierville

Le couvent des Sœurs de Miséricorde, situé à Cartierville, a enfin trouvé un nouvel acheteur. Malgré la récente transaction, l'avenir du bâtiment reste toutefois incertain.

La saga du couvent de Cartierville continue de faire couler de l'encre. Situé au 12435, avenue de la Miséricorde, l'édifice reste vacant depuis le départ de la congrégation religieuse en mars 2020, malgré un emplacement avantageux donnant sur la rivière des Prairies. Le lieu avait fait l'objet de deux ventes depuis 2018 avant de tomber dans les mains d'un syndic de faillite. Selon le registre foncier du Québec, l'immeuble a enfin trouvé un nouvel acheteur en février 2024. Il s'agit de M. Tahir Hanif, propriétaire des compagnies MultiCargo et Forum Travel situées dans le quartier Parc-Extension. M. Hanif récupère le bâtiment des mains du syndic de faillite BLT Lapointe. La transaction totalise 4,7 millions de dollars, et le syndic a consenti à accorder une hypothèque de 700 000 \$. Contacté par le *Journal des voisins* (JDV) concernant l'avenir du couvent de Cartierville, M. Hanif n'a pas

répondu à notre demande d'information.

Historique

Le 12435, avenue de la Miséricorde a fait l'objet d'une première vente en 2018. L'acheteur, une société à numéro, a acquis le bâtiment auprès de la congrégation religieuse pour 7 millions de dollars. Le projet était alors de construire une résidence pour personnes âgées. Les travaux de rénovation du bâtiment, largement contaminé par l'amiante, se sont néanmoins transformés en cauchemar. Le chantier avait été estimé à quelque 14 millions de dollars. À l'époque, le bureau d'enquête du *Journal de Montréal* révélait l'affiliation à la mafia de certains actionnaires de l'entreprise propriétaire, ainsi que certains stratagèmes de financement privé douteux. La compagnie a finalement déclaré faillite peu de temps après, à l'automne 2019.



Maison-mère du couvent de la congrégation des Sœurs de Miséricorde. (Photo : Camille Vanderschelden, JDV)

Les Sœurs de miséricorde, prises avec de nombreuses dépenses, ont donc regagné le bâtiment à titre de locataires. La compagnie à numéro, désormais placée sous la protection de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, les a en effet laissées avec l'obligation de payer une partie des frais d'exploitation. De nombreux créanciers se sont eux aussi retrouvés sur la paille, dont l'architecte et l'entrepreneur du projet de construction.

Conclusion

Au printemps de l'année 2020, la quarantaine de religieuses qui résidaient sur place déménagent à Rosemont, aux appartements du Square Angus. Le couvent de Cartierville doit alors fermer ses portes avant le 31 mars 2020. La communauté de Cartierville et la congrégation religieuse sortante ne verront finalement jamais pousser un éventuel projet de CHSLD. Les sœurs voulaient aussi notamment conserver une partie de la mission des lieux, d'autant plus qu'elles souhaitent être enterrées dans le cimetière adjacent. La fondatrice de l'ordre, Rosalie Cadron-Jetté, était par ailleurs inhumée sur les lieux à Cartierville. Son tombeau a été déplacé dans la crypte de la cathédrale Marie-Reine-du-Monde à l'annonce du départ de la congrégation religieuse en 2020. L'avenir du cimetière reste incertain dans le projet du nouvel acheteur, encore dans l'ombre.



L'ensemble conventuel des Sœurs de Miséricorde. (Photo : Camille Vanderschelden, JDV)

Mystère

L'arrondissement d'Ahuentsic-Cartierville ne serait pas au fait du nouveau projet de M. Hanif. La mairesse de l'arrondissement, Emilie Thuillier, affirmait en effet apprendre la vente du couvent de Cartierville au conseil d'arrondissement du 11 mars 2024. « Nous ne sommes pas au courant lorsqu'une transaction immobilière a lieu. Cela étant, il y a une différence entre les fonctionnaires et les élus. Les fonctionnaires apprennent plus

rapidement la proposition d'un projet, par la demande de permis. Mais nous, les élus, n'avons pas l'œil sur les projets », a déclaré Emilie Thuillier au JDV. Pourtant, la mairesse affirmait suivre le dossier de près à la séance du conseil d'arrondissement de novembre dernier. Le projet doit par ailleurs respecter le règlement d'urbanisme. Si le promoteur ne souhaite pas en faire un couvent, un permis devra être obtenu auprès du Comité consultatif

d'urbanisme d'Ahuentsic-Cartierville, chapeauté par Jérôme Normand, conseiller de la Ville du district du Sault-au-Récollet. À ce jour, aucune démarche n'aurait été faite dans ce sens, selon Emilie Thuillier.


Camille Vanderschelden, journaliste de l'IJL

NDLR : L'historien Stéphane Tessier avait raconté l'histoire de la maison-mère des Sœurs de Miséricorde dans une capsule de l'Opération patrimoine du JDV en 2021.


LES AVENTURES DU


proche aidant

Vous apportez un soutien à un de vos proches...




L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS D'ÂGÉS



Je suis un proche aidant et toi ?



Le CACI peut vous orienter afin d'obtenir les services dont vous avez besoin.

Contactez-nous au 514 856-3511 poste 258

CACI-BC.ORG



EN ACHETANT SUR FLEURY OUEST, je soutiens ma communauté!

Un message de vos commerçants et professionnels de Fleury Ouest, de Saint-Laurent à Meilleur!








La valeur de notre patrimoine

Il y a toujours une bonne raison pour démolir un édifice patrimonial. D'autant plus que c'est dispendieux de conserver, réhabiliter et entretenir ces immeubles. Pourtant, toute la société s'enrichit de ces précieux témoins de l'histoire. Ce sont donc des immeubles de grande valeur, dont il faut prendre soin. Mais ce n'est pas si simple.

L'indifférence, l'insouciance ou la négligence des propriétaires, élus et citoyens font des ravages. Alors qu'on visite d'autres pays pour s'émerveiller du patrimoine local, on fait peu de cas de la destruction du nôtre. Cette contradiction émeut peu de gens.

Une telle indifférence concerne de prime abord les politiciens, dont on s'attend qu'ils fassent preuve de vision. Un élu qui prétend ne pas avoir le choix que d'autoriser une démolition se ment à lui-même. Il a toujours le choix. Ce n'est pas un manque de ressources, mais de créativité et de leadership.

Par contre, le patrimoine n'est pas qu'affaire de conservation. Parfois, un propriétaire n'a pas le choix et a tous les droits de démolir ou de transformer radicalement un immeuble qui manque d'amour. Il en résulte souvent des horreurs architecturales, ou simplement des immeubles qui ne s'intègrent pas à leur environnement. C'est notre qualité de vie qui est pourtant en jeu.

Nous sommes en pleine crise du logement, et, nous l'avons déjà écrit dans ces pages, des immeubles entiers ou de vastes terrains sont disponibles pour loger des gens. Le couvent des Sœurs de Miséricorde, à Cartierville, vient ainsi de trouver un acheteur. Des rumeurs de logements abordables circulent à propos de cet énorme bâtiment. On verra. D'autre part, le patrimoine industriel ancien



Sur la rue Péloquin, les nouvelles constructions se fondent mal dans le décor. (Photo: Yves Desjardins, collaboration spéciale)

a quasiment disparu au fil des ans dans l'arrondissement, le pire cas étant l'ancienne usine de munitions Montreal Works. Et celui qui subsiste est démesuré et difficile à apprécier !

Conversions sauvages

Comme Ahuntsic-Cartierville est au confluent de plusieurs autoroutes et de lignes majeures de transports en commun, il est devenu un territoire privilégié pour les

spéculateurs immobiliers. Un phénomène exacerbé par la crise du logement. Des propriétaires ont flairé la bonne affaire, notamment sur les rues Péloquin ou du Pressoir, avec des laideurs déconnectées de l'environnement immédiat. Ils se sont enrichis, mais pas la communauté.

Les élus clament qu'ils ont les mains liées par une réglementation mésadaptée et pleine de trous. Ils demandent de la patience : les corrections s'en viennent. On veut bien

les croire. En attendant, les démolitions et constructions sauvages se succèdent.

Dans les écoles d'architecture, on enseigne désormais que rénover est plus écologique que de démolir et de rebâtir. Ces notions ne sont pas encore appliquées au cadre réglementaire.

Québec impose un inventaire de tous les bâtiments construits avant 1940. Rien qu'à Montréal, cela représente plus de 85 000 bâtiments à catégoriser. Et, on s'en doute, plusieurs milliers rien que dans Ahuntsic-Cartierville. Or, Montréal manque d'expertise pour réaliser ce travail colossal, qui entraînera sûrement une série de changements importants à la réglementation urbanistique.

En ce sens, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) vient tout juste de proposer une mise à jour de sa réglementation, centrée sur la densification. La conscience citoyenne risque de se rebiffer face à la multiplication des immeubles en hauteur. La pression économique entraînera-t-elle d'autres démolitions sauvages ?

Mais les changements les plus conséquents sont ceux qui se produisent sur le plan des mentalités. Quand le patrimoine sera véritablement une priorité pour tout le monde, il en résultera un enrichissement économique, écologique et culturel généralisé.

Stéphane Desjardins, rédacteur-en-chef

Les rendez-vous citoyens sont de retour!

Venez échanger avec un panel d'experts sur le thème

École Sophie-Barat

Une décennie de travaux pour un site patrimonial unique

1^{er} mai 2024 — 18h45 à 20h30

Centre culturel et communautaire de Cartierville

- **Claudine Deom**, professeure en Aménagement et patrimoine bâti, Université de Montréal
- **Jacques Lebleu**, président de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville (SHAC)
- **Michel Stringer**, enseignant à Sophie-Barat et porteur d'un projet de documentaire sur les travaux
- Un représentant du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM)



Entre préservation du patrimoine, délocalisation des élèves et enjeux politiques, découvrez les coulisses du projet de rénovation de la plus ancienne école de Montréal. Au cours d'une discussion animée par le *Journal des Voisins*, plusieurs experts seront présents pour partager leur analyse de ce dossier épineux.

Une période de questions sera ensuite ouverte à tous.

Soyez au rendez-vous pour une soirée riche en échanges !

Places limitées !



Inscrivez-vous gratuitement sur Eventbrite à **Rendez-vous citoyens** ou balayez ce code QR :

Salle Charles-Daudelin, Centre culturel et communautaire de Cartierville, 12225, rue Grenet, Montréal (Québec) H4J 2N7.

Transport : bus 180 depuis le métro Sauvé ou bus 69 depuis le métro Henri-Bourassa.

Accessibilité totale pour les personnes à mobilité réduite.



ESSENTRICS™

- Tonifie et sculpte le corps
- Soulage les douleurs
- Augmente la mobilité
- Améliore la posture

Suzie Matte, entraîneuse Essentrics certifiée niv. 4

essentrics-studiohumanix.com • 514-718-2221
entrainementhumanix@videotron.ca

EFFIE GIANNOU

Conseillère de la Ville dans Ahuntsic-Cartierville
District Bordeaux-Cartierville
Vice-présidente du conseil municipal

City councillor in Ahuntsic-Cartierville
District Bordeaux-Cartierville
City council vice-chair

(ci pour vous aider! Here to help!)

514-872-2246 | effie.giannou@montreal.ca

Ahuntsic-Cartierville Montréal
555, rue Chabanel Ouest Montréal (Québec) H3N 2H8
montreal.ca



Protection du patrimoine : les résultats se font attendre sur le front politique

Depuis la démolition/construction sauvage de la rue Péloquin, certains défenseurs du patrimoine et nombre de citoyens se demandent si l'administration Thuillier se préoccupe vraiment de patrimoine. Jérôme Normand répond aux critiques.

Le conseiller du district du Sault-au-Récollet et membre du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de l'arrondissement se rebiffe quand on lui demande si les élus d'Ahuntsic-Cartierville s'assoient sur leurs mains en matière de protection du patrimoine.

D'autant plus que certaines promesses électorales sont directement liées au patrimoine. Et que nous sommes à un an des élections. De plus, dans la foulée de la transformation extrême de la maison de type Shoebox sur la rue Péloquin et de la construction d'une résidence un peu désincarnée en plein secteur historique, rue Du Pressoir, l'administration de la mairesse Emilie Thuillier a plusieurs

fois affirmé qu'elle renforcerait la réglementation d'urbanisme. On attend toujours.

« Dans ce dossier, les apparences jouent contre nous, déclare M. Normand. On a beaucoup bougé et on a attribué le dossier à une personne de nos services. Nous préparons plusieurs modifications réglementaires qui seront proposées en cascade au cours des prochains mois. » Jérôme Normand reconnaît que le cas de la maison de la rue Péloquin en a été un de démolition déguisée. « Notre décision initiale, c'était d'interdire la démolition, même si la façade de la Shoebox n'était pas d'origine, commente-t-il. Nous avons considéré qu'elle avait tout de même des caractéristiques patrimoniales. Après s'être fait interdire de démolir, le promoteur a demandé un permis de transformation. Dans ce cas, le CCU ne pouvait rien faire. Le promoteur avait le droit de modifier l'immeuble jusqu'à 50 % ; il s'est collé juridiquement à la règle. »

Contradiction

N'y a-t-il pas une contradiction juridique dans le fait d'accorder un permis de transformation alors qu'on a refusé un permis de démolition ? « J'ai été convaincu par nos services juridiques que si nous nous étions opposés, nous aurions perdu devant le tribunal, répond-il. Le promoteur respectait la réglementation en tout point concernant le nombre d'étages et de logements. On ne pouvait juger des matériaux, car le CCU n'avait aucune juridiction. Et il n'y a pas d'intégration architecturale dans ce secteur disparate. »

Par contre, l'élu est conscient des limitations actuelles de la réglementation : « Il



Jérôme Normand est conseiller du district du Sault-au-Récollet et membre du Comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement. (Photo : François Robert-Durand, JDV)

ne faut plus qu'un cas comme ça se reproduise, malgré les pressions immobilières énormes qui frappent notre arrondissement en contexte de crise du logement et de valeurs élevées des propriétés. »

Y aller lentement

Jérôme Normand ne veut toutefois pas modifier les règles dans la précipitation. Les élus ont consulté

d'autres arrondissements, comme Côte-des-Neiges et Villeray, pour comprendre comment, ailleurs, on encadre les démolitions sauvages et l'intégration des nouvelles constructions dans le milieu environnant.

Il mentionne que l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve dispose d'une grille de pointage qui couvre tous les aspects d'un édifice : si la transformation est trop grande, ça devient automatiquement une démolition. Sur Le Plateau-Mont-Royal, on force le promoteur à expliquer son projet dans une assemblée de résidents du secteur, et le procès-verbal de cette rencontre doit être inclus à la demande de permis. « Nous allons nous inspirer de ce qu'on vit ailleurs à Montréal, reprend M. Normand. On a surtout repéré tous les trous possibles dans nos règlements et les phénomènes à proscrire. Je vous affirme qu'on va proposer du changement avant les prochaines élections. »

Stéphane Desjardins, rédacteur-en-chef

Des projets qui se font désirer

Plusieurs dossiers patrimoniaux semblent faire du surplace. Toutefois, les élus soutiennent qu'ils avancent, malgré les apparences.

Prenez le terrain du fort Lorette, acquis par Montréal en 2018 à l'initiative de l'arrondissement. « J'ai pris sur moi de mettre tout le monde autour d'une même table, y compris la Ville-centre, pour faire avancer ce dossier », explique Jérôme Normand, conseiller du district du Sault-au-Récollet et membre du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) d'Ahuntsic-Cartierville.

On a depuis embauché une firme qui a soumis un projet d'aménagement et procédé à des inventaires archéologiques. Mais il est devenu évident que le leadership de ce dossier devait aller à la Ville-centre, soutient-il, d'autant plus que le site n'est pas géré par l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

En 2021, après avoir effectué une consultation en ligne, l'arrondissement a amalgamé deux propositions pour en faire un scénario d'aménagement. Puis sont survenues les élections municipales, tandis que la pandémie s'étirait. « Il y a eu beaucoup de roulement de personnel à la Ville, ce qui a mis le projet sur pause. Quand j'ai levé le drapeau, l'an dernier, les responsables, à la Ville-centre, ont fait leur *mea culpa* et réactivé le dossier. En janvier dernier, nos services les ont rencontrés pour une mise à jour. »

Pour Jérôme Normand, le projet est de nouveau sur les rails. Mais il est incapable de préciser une échéance.

La promenade

Certains croient que ce projet stagne, ce que M. Normand réfute. Après les élections, en 2022, il a marché sur le site avec la responsable du patrimoine au Comité exécutif de la Ville. Rappelons que le projet est de connecter le parc Louis-Hébert et celui de l'Île-de-la-Visitation par une promenade piétonne verdie au bord de la rivière des Prairies. C'est même une promesse électorale de Projet Montréal.

Certains tronçons pourraient être réalisés sur les enrochements récents effectués par Hydro-Québec. Mais cette dernière ne collabore pas en raison de quatre propriétaires



Site des Moulins du Sault-au-Récollet au parc-nature de l'Île-de-la-Visitation. (Photo : Anne Marie Parent, JDV)

qui refusent d'accorder des droits de passage. « On ne peut pas se faire bloquer par une poignée de propriétaires et Hydro-Québec, affirme M. Normand. On a demandé aux services juridiques et de la stratégie immobilière à la Ville de Montréal de valider les titres de propriété et l'identification des lots, les servitudes de passage et l'espace requis pour aménager la bande. On attend leur réponse pour les scénarios de coûts. »

La Ville de Montréal va-t-elle procéder par expropriation ou négociation de droits de passage ? Chose certaine, M. Normand a rencontré les responsables de la Fondation Berthiaume-Du Tremblay (qui gère l'important site où est située la résidence pour aînés Quartier des générations) : « Je leur ai demandé leurs préoccupations après leur avoir fait comprendre que le projet était inévitable. J'ai espoir de faire une annonce sur ce dossier avant la fin de notre mandat.

Notre volonté est totale quant à sa réalisation. Mais c'est trop tôt pour prédire une date de pelletée de terre. »

Les Moulins

La Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville (SHAC) a accepté de collaborer avec l'arrondissement pour faire avancer le projet de requalification de ce site, qui célébrera son 300^e anniversaire en 2026. L'endroit fait pitié : de la végétation pousse dans des immeubles qui se désagrègent, d'autres sont inaccessibles. Le site des Moulins a manifestement besoin d'amour depuis des lustres.

La collaboration de la SHAC est conditionnelle à ce que Montréal annonce un plan, un budget et un échéancier avant les célébrations du 300^e.

« On en est conscient, répond Jérôme Normand. Comme le site des Moulins est sous la responsabilité de la Ville-centre, on

met de la pression. Le site est inscrit au Plan de développement immobilier décennal de la Ville de Montréal depuis décembre. On a eu deux rencontres, depuis, avec le Service des grands parcs. On s'est penché sur les mesures concrètes visant ce site pour les prochaines années et sur les festivités. » Il y a eu, certes, un assèchement du bassin pour évaluer l'état des fondations des murs du moulin. Montréal se préparerait à effectuer des réparations et, peut-être, à ajouter des accès.

« Nous aimerions faire une annonce avant les célébrations, reprend M. Normand. Mais la bureaucratie municipale est un grand navire, difficile à faire virer rapidement. Cela dit, les gens de la Ville de Montréal voient désormais l'urgence et l'importance d'agir. »

Stéphane Desjardins, rédacteur-en-chef

L'Œuforée
Matinale
Déjeuners & Dinners

514 419-3922
391, Henri-Bourassa O.
Montréal, Qc H3L 1P2

Les critiques se font entendre

Les protecteurs du patrimoine s'impatientent face à la lenteur du cheminement des dossiers. Ils dénoncent aussi une approche bureaucratique, déconnectée du contexte, lorsqu'ils doivent statuer sur des projets controversés.

« Juste le dossier de la démolition sauvage, rue Péloquin, me fait réaliser que la position de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville ne tient juridiquement pas la route, analyse le défenseur du patrimoine Jocelyn Duff. On nous prend pour des valises. Sur [la rue] Olympia, le proprio a réalisé une transformation extrême pour installer une *monster house*. Il n'a conservé que les poteaux de la jolie maison qui se trouvait sur le site. Les autres arrondissements ne permettent pas ce genre d'horreur. » M. Duff estime qu'Ahuntsic-Cartierville n'a pas les moyens de surveiller les travaux à tout bout de champ dans ce genre de dossier. Et que sa réglementation complique le travail des inspecteurs, ce qui facilite les transformations sauvages. Il attend toujours les améliorations promises à ce chapitre.

« Nos élus sont des experts dans la consultation populaire, mais les résultats, ils vont arriver quand ? Dans combien d'années ? »

Il ajoute que le village historique [du Sault-au-Récollet] jouit d'une protection accrue, notamment grâce à un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). « C'est la protection la plus sévère possible, reprend-il. Or, l'arrondissement autorise des constructions qui ne répondent pas aux critères d'un PIIA, notamment ceux voulant qu'elles s'intègrent à l'environnement. Le cas de la résidence qui a remplacé un garage, au 1961, boulevard Gouin, est patent. Ça a même généré une colère dans le voisinage. Ce projet ne respecte pas les critères du PIIA. On dirait qu'élus et fonctionnaires ne comprennent pas ce concept d'intégration. Et les élus sont dans les patates quand ils disent suivre les avis d'experts. »

Jocelyn Duff reconnaît qu'on peut bâtir du moderne dans un arrondissement

historique, à condition que les volumes, les matériaux et les intentions concordent avec la trame urbaine et environnementale. Or, ce n'est pas ce qu'il constate dans nombre de dossiers. « Comme citoyens, on n'a pas l'énergie, l'argent et le temps de contester ces projets en cour », ajoute-t-il.

Pour Jocelyn Duff, les élus manquent d'intérêt pour le patrimoine. Sinon, des dossiers comme le fort Lorette ou le site des Moulins auraient abouti depuis longtemps. « Dans Sault-au-Récollet, on retourne aux années 1970 avec les constructions récentes, constate-t-il. Au moins, les sites sur [la rue] Louvain ont été réfléchis. Et on a sauvé *in extremis* l'ancienne caserne de pompiers sur l'avenue de Bois-de-Boulogne, dans Bordeaux-Cartierville, sans trop réfléchir sur les usages. Mais, j'insiste : la façon dont l'arrondissement interprète sa réglementation permet aux promoteurs de

faire n'importe quoi. »

Il offre un petit exemple du manque d'intérêt des élus pour le patrimoine : la cloche de l'église de la Visitation (voir autre texte à la page 21). « J'ai fini par trouver la cloche qu'on avait perdue pendant 30 ans, dit-il. J'ai obtenu des appuis officiels des

élus provinciaux et fédéraux, mais rien de la part des élus de Montréal ou de l'arrondissement. »

Pour Jocelyn Duff, le patrimoine est pourtant important, car il façonne notre milieu de vie et crée de la valeur historique et économique.

Bureaucratie

Jacques Lebleu, président de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville, est moins catégorique. « Je crois que les élus se préoccupent du patrimoine, mais ils ont une vision trop bureaucratique de l'application des règlements d'urbanisme, commente-t-il. Quand on ne fait qu'appliquer des normes,



La rue du Pressoir et ses maisons patrimoniales. (Photo : Yves Desjardins, collaboration spéciale)

on laisse passer des affaires. »

Et Montréal ne donne pas l'exemple. La démolition de la Montreal Works (voir autre texte à la page 16) a laissé des séquelles. L'usine disparue était la propriété de la Ville. « On ne peut agir en sauvage comme propriétaire et exiger des choses des autres propriétaires, reprend M. Lebleu. Montréal doit donner l'exemple, mais n'a même pas respecté sa propre réglementation de soumettre un plan de remplacement.

Huit ans plus tard, on attend toujours. Et les élus sont souvent très sévères pour les bâtiments patrimoniaux, tout en ignorant complètement l'immeuble voisin. C'est comme ça qu'on laisse construire des horreurs. » Il reconnaît que la décision venait de Montréal, pas de l'arrondissement.

M. Lebleu constate que l'arrondissement se préoccupe très peu d'intégration, de cohérence, d'acceptation sociale. Il ajoute que la gestion immobilière, au sein de l'appareil municipal, est avant tout basée sur la valeur des propriétés privées. Le patrimoine est ainsi évacué de l'équation. « On cherche parfois le leadership au sein des élus et fonctionnaires de Montréal à ce sujet,

ajoute-t-il. Dans d'autres arrondissements, on a des règlements plus rigides. Mais on laisse les immeubles dépérir jusqu'à ce qu'ils soient tellement vétustes qu'on les démolit pour des questions de sécurité publique. C'est une vieille technique. Personne ne semble prévenir les coups. »

Pourtant, l'arrondissement ne manque pas de mordant avec le PIIA du Sault-au-Récollet. « Les autorités ont les outils, mais pas la vision », tranche-t-il.

Et le phénomène ne date pas d'hier. Jacques Lebleu affirme que Montréal a dilapidé le patrimoine public autour du métro Henri-Bourassa pour ériger des condos. On a démolé les cœurs villageois d'Ahuntsic (angle Lajeunesse et Berri) et de Cartierville (angle Gouin et Lachapelle), qui rappelaient nos origines, pour construire des horreurs ou des infrastructures.

« Les endroits où l'on a conservé la trame urbaine intacte, ce sont les quartiers bourgeois dans Cartierville, au nord de Gouin. » De fait, on s'attaque difficilement au patrimoine des gens aisés. »

Stéphane Desjardins, rédacteur-en-chef



À gauche, maison patrimoniale où réside Diane Bolduc, sur le boulevard Gouin. À droite, les panneaux boulevard Gouin et rue du Fort-Lorette (Photos : Anne Marie Parent, JDV)



L'incroyable richesse du parcours patrimonial Gouin

Ahuntsic-Cartierville peut s'enorgueillir d'abriter une des rares rues patrimoniales hors du Vieux-Montréal. Ce parcours s'étire d'ailleurs hors du Sault-au-Récollet, et il attire les touristes.

Le boulevard Gouin fait une cinquantaine de kilomètres. C'est la plus longue artère et aussi la première route aménagée au nord de l'île de Montréal.

Avant de rappeler le souvenir du libéral Lomer Gouin, premier ministre du Québec de 1905 à 1920, cette route a porté tour à tour les noms de chemin du Bord-de-l'Eau, chemin de la Côte-du-Sault, chemin des Cageux, chemin de la côte Sainte-Geneviève et chemin principal.

Le chemin du Sault se voit rapidement créé lorsque les Sulpiciens installent leur fort Lorette dans le village du Sault-au-Récollet en 1696. À leur départ vers Deux-Montagnes, en 1721, des terres sont concédées par les Sulpiciens, qui font construire un moulin sur une digue entre les îles de Montréal et de la Visitation. Un noyau villageois se constitue rapidement sur le chemin du Bord-de-l'Eau, le segment initial du boulevard Gouin.

Expansion

Le chemin se prolonge en sentiers au fur et à mesure que les cultivateurs s'installent à l'est et à l'ouest du Sault-au-Récollet. Au 18^e siècle, le grand voyer Pierre Robineau de Bécancour trace officiellement un chemin royal de

deux lieues et demie (environ 12 kilomètres) qui relie Rivière-des-Prairies au Sault-au-Récollet. Il faudra attendre les années 1730 pour que soit aménagé le prolongement vers Sainte-Geneviève.

« Le peuplement du nord de l'île s'est fait d'est en ouest, à partir de Rivière-des-Prairies et de Montréal-Nord, et il n'y avait que des champs ou des forêts entre le Vieux-Montréal et le boulevard Gouin », explique Jacques Lebleu, président de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville (SHAC). « Le boulevard regorge de vieux bâtiments, mais peu de constructions issues du Régime français ont survécu jusqu'à nous. Seules les maisons des notables, construites en pierre, ont survécu. Les maisons paysannes en bois ont toutes disparu. »

Sault-au-Récollet s'est développé à cause des rapides. Le lieu, prisé par les Autochtones et les Européens, s'est imposé comme une destination propice à différentes activités (pêche, agriculture, commerce, fabrication) pour ceux qui arrivaient de l'est, sur la rivière des Prairies. À l'opposé, les rapides situés à Cartierville ont stimulé le développement de ce village pour les voyageurs qui arrivaient de l'Outaouais. « Cette dernière réalité est

peu considérée par les historiens », reprend M. Lebleu. En fait, celui-ci mentionne qu'il y a peu de documentation historique et peu de fouilles archéologiques concernant le nord de l'île, alors que l'urbanisation a fait ses ravages. Par contre, la construction du boulevard Henri-Bourassa a préservé le caractère champêtre de Gouin entre Montréal-Nord et le boulevard de l'Acadie. Passé le boulevard Toupin, dans l'ouest, Gouin est encore un petit chemin de campagne.

Patrimoine architectural

Le parcours Gouin se distingue également par une série de plaques signalétiques plantées devant des maisons patrimoniales. Le projet a commencé autour des célébrations du 350^e anniversaire de Montréal (en 1992) et couvre plusieurs arrondissements. Il s'est implanté d'abord à Montréal-Nord, où l'on trouve davantage d'immeubles patrimoniaux que dans notre arrondissement. La partie du parcours située à Ahuntsic-Cartierville compte tout de même une trentaine de belles maisons, comme l'indique le plan du parcours Gouin (voir référence plus bas). « C'est un parcours qui célèbre davantage les immeubles que l'histoire, précise Jacques

Lebleu. On ne s'attarde pas aux faits ou aux personnages historiques. Et certains bâtiments auraient mérité leur pancarte, mais leurs propriétaires s'y refusent. Le programme est volontaire et les panneaux sont plantés sur des propriétés privées. »

M. Lebleu regrette l'absence de certains panneaux qui auraient pu souligner des immeubles importants aujourd'hui disparus. Ils auraient pu témoigner de l'histoire de l'arrondissement, comme les noyaux villageois de Cartierville (Lachapelle/Laurentien/Gouin) ou d'Ahuntsic (Gouin/Lajeunesse).

« L'existence du parcours permet certainement d'apprécier la valeur de notre patrimoine. L'attachement au cœur villageois du Sault-au-Récollet n'intéresse pas juste les résidents, mais aussi les visiteurs. Le boulevard Gouin représente désormais un patrimoine historique régional. Malgré cet intérêt populaire, on continue toutefois à dilapider notre patrimoine. Et nous ne savons toujours pas comment requilifier adéquatement nombre d'immeubles qui ont survécu », plaide le président de la SHAC. À méditer pour l'avenir.

Aujourd'hui, le parcours Gouin s'étire sur une quinzaine de kilomètres. Un pavillon d'accueil a été érigé en 2017 dans le parc Basile-Routhier, près du pont Viau.

Stéphane Desjardins, rédacteur-en-chef

Sophie-Barat : un chantier

L'école secondaire Sophie-Barat est la plus ancienne du Centre de services scolaires de Montréal (CSSDM). Considérée comme patrimoniale, cette école présente un état de vétusté nécessitant d'importants travaux de rénovation qui vont s'étaler sur une décennie. Un chantier hors norme.

Unique établissement secondaire d'Ahuntsic, l'école Sophie-Barat accueille près de 2000 élèves dans un cadre exceptionnel. Le terrain et les immeubles font partie du site patrimonial de l'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet, nommé ainsi par la Ville de Montréal en 1992.

« Les terrains et les enveloppes extérieures des bâtiments inclus dans le site patrimonial [...] sont donc protégés en vertu de la citation municipale. Toutefois, l'école ne possède pas d'énoncé de valeur patrimoniale ou de statut de protection particulier », souligne un rapport réalisé par la coopérative Passerelles à la demande du CSSDM, propriétaire de l'établissement scolaire.

La décrépitude de certains bâtiments et la surpopulation étudiante, liée au manque de place, justifient largement la nécessité de travaux majeurs. Le projet de réfection, construction et réaménagement de cette école centenaire devrait s'achever en 2032, selon l'échéancier actuel. Mais l'aspect patrimonial de l'école nécessite une expertise particulière.

Un peu d'histoire

C'est en 1738 que débute la construction des maisons Bayard et Meilleur et de leurs dépendances, granges et étables, sur le terrain actuel de l'école. Devenues propriétaires des lieux plus d'un siècle plus tard, en 1855, les Dames du Sacré-Cœur transforment la maison Meilleur en pensionnat destiné aux jeunes filles issues de familles défavorisées. Sophie Barat, la fondatrice de la Société du Sacré-Cœur, lui donne ainsi son nom.

Un violent incendie ravage l'établissement en 1929. Neuf ans plus tard, le bâtiment central, d'une superficie de 20 577 mètres carrés, est construit (il est toujours debout). Les ruines de l'ancien externat sont quant à elles abandonnées aux mauvaises herbes. En 1970, les sœurs vendent finalement la propriété à la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), l'ancêtre du CSSDM. Pour la première fois de son



Jeune personne en sueur. (Photo : Hans Reniers, courtoisie, unsplash.com)

histoire, cette école publique accueille des filles et des garçons en mixité.

« Le site de l'école, les vestiges de l'ancien externat Sainte-Sophie et les différentes ailes de l'école sont des témoins du passé rural de l'arrondissement, du développement du Sault-au-Récollet, de la présence à Montréal de la communauté du Sacré-Cœur et de l'évolution de l'institution », estime la coopérative Passerelles.

On doit l'architecture du bâtiment d'origine

à David Jerome Spence. Architecte américain formé au renommé Massachusetts Institute of Technology (MIT), il émigre à Montréal en 1901, après quelques années à Paris. Son style s'inscrit dans la mouvance beaux-arts en vogue au début du 20^e siècle. Étant la plus ancienne école sur le territoire du CSSDM, Sophie-Barat a cependant subi plusieurs transformations majeures au fil du temps. « Dans la plus ancienne portion, soit l'aile est, la majorité des éléments intérieurs

d'origine ont disparu, sauf la composition du plan. Gardant sa forme en croix et conservant certains éléments structurels, celui-ci a pourtant été lui aussi altéré par les travaux successifs.

Les façades d'origine ont survécu partiellement à l'incendie survenu à l'été 1929. Après cet événement, les pierres du premier couvent ont été réutilisées pour reconstruire une partie du nouveau complexe », relate le rapport.

patrimonial colossal

Dans un souci de préservation patrimoniale, les travaux à venir seront réalisés en respectant certains principes.

Jusqu'en 2032

Ce projet de rénovation, construction et réaménagement d'une ampleur exceptionnelle s'échelonne en plusieurs phases et années. Initialement fixé en 2030, le retour des élèves est désormais prévu en 2032, tout en sachant que ce type de chantier est susceptible de souffrir de retards de livraison.

La phase 2, dite de « planification », est en cours depuis 2021. Elle doit prendre fin en 2026 avec le dépôt du dossier d'affaires pour approbation auprès du Conseil des ministres. Cette étape est obligatoire afin d'obtenir l'autorisation de lancer ces travaux majeurs, puis le financement de 164 millions de dollars promis par le Québec. « Il faut que notre dossier soit béton pour que le gouvernement du Québec dise oui à Sophie-Barat », insiste Stephen Tessier, architecte et directeur adjoint au Service des

ressources matérielles du CSSDM.

En attendant, des travaux urgents ont démarré en avril 2023 sur l'enveloppe de maçonnerie du bloc A. Ils permettront, également, de remplacer les portes et les fenêtres de cette section.

« L'argent que l'on a débloqué est une grande victoire, car on ne voulait pas laisser les bâtiments se détériorer jusqu'en 2026 », note Stéphane Chaput, directeur général adjoint du CSSDM.

Le bâtiment A a ainsi été entièrement emballé afin de le protéger, le temps de rénover ses façades. « Quand cette partie sera terminée, vous serez

surpris par sa beauté. Actuellement, le chantier est avancé à 30 % avec une fin des travaux prévue en octobre 2025. Ce travail très minutieux nécessite la numérotation de chaque pierre pour les remettre à la bonne place lors de la réfection. C'est un chantier patrimonial et historique important », explique Stephen Tessier.

Les pierres trop endommagées pour être réutilisées sont remplacées par d'autres

« ayant des caractéristiques géologiques les plus semblables possibles. Nous serons alors en mesure de reconstituer certaines façades de l'enveloppe selon son essence patrimoniale d'origine », précise le CSSDM.

Un véritable travail de fourmi

Si le Conseil des ministres valide le projet, la phase 3 dite de « réalisation » sera ensuite lancée. Les plans et devis définitifs, ainsi que des appels d'offres de construction seront réalisés avant la délocalisation partielle ou complète des élèves. Le chantier

pourra finalement se mettre en branle. Ce point cristallise toutefois les inquiétudes des parents, dont certains réclament des précisions rapides sur les conditions dans lesquelles le projet se fera.

Enfin, la phase 4, annoncée pour 2032, sera celle de la livraison du chantier, du retour des élèves et du bilan. L'école Sophie-Barat, doyenne des établissements du CSSDM et joyau patrimonial d'Ahuntsic-Cartierville, aura vécu un second souffle.

Loubna Chlaikhy, journaliste IJL

UN PROJET DE DOCUMENTAIRE

Enseignant de français à l'école secondaire Sophie-Barat, Michel Stringer prépare un projet de film documentaire. En 2021, il avait déjà lancé une déambulation théâtrale sur le site extérieur de l'école, baptisée « Habiter les ruines ». Entre art, patrimoine, histoire et politique, plusieurs élèves ont joué devant près de 400 personnes.

Cette fois, il souhaite faire appel à la réalisatrice québécoise Pascale Ferland afin de produire

un documentaire qui suivrait le processus de rénovation de ce site patrimonial. Le plus récent documentaire de cette dernière, *Pauline Julien, intime et politique* (2018), a été primé à plusieurs reprises.

« Pour le moment, il s'agit d'un projet que je souhaite présenter au CSSDM ; rien n'est encore confirmé », précise le professeur.



Les ruines de l'externat Sophie-Barat où auront lieu les travaux d'agrandissement. (Photo : archives JDV)



Les travaux ont commencé à l'école secondaire Sophie-Barat. (Photo : archives JDV)

Quartier Chabanel : le patrimoine de l'ombre

L'arrondissement d'Ahuntesic-Cartierville est riche en patrimoine, et l'œil se tourne naturellement vers le village du Sault-au-Récollet. Or, le quartier Chabanel témoigne des grandes périodes de l'histoire industrielle de Montréal. Longtemps oublié, le secteur fait enfin l'objet d'une première étude patrimoniale.

Le patrimoine industriel reste le vilain petit canard dans le domaine de la protection des vieux bâtiments. Souvent mal connu, il témoigne pourtant des industries et du monde du travail au fil du temps. Témoins de l'évolution technique, sociale et économique, les bâtiments industriels sont essentiels à la compréhension du Québec moderne.

Aujourd'hui, le quartier Chabanel se métamorphose et vise à devenir le nouveau centre d'affaires de Montréal, comme en témoigne sa nouvelle appellation : le district Central. Désormais régi par une Société de développement commercial (SDC) créée en 2016, ce secteur industriel attire désormais nombre d'entreprises créatrices d'emplois.

Un des cinq secteurs du district Central, Chabanel devait pourtant devenir un quartier résidentiel au siècle dernier, dans le prolongement de Saint-Simon. Une étude patrimoniale, commandée par l'arrondissement d'Ahuntesic-Cartierville dans le cadre de son Plan particulier d'urbanisme du district Central, révèle sa transformation en secteur industriel. Un bon exemple de cette transformation : la Montreal Works.

Montreal Works

En 1942, le gouvernement canadien construit la Montreal Works au 9500, boulevard Saint-Laurent. Usine de munitions, sa fonction initiale était de ravitailler les forces alliées durant la Seconde Guerre mondiale. C'était toutefois une usine temporaire, qui devait être détruite après la guerre. Le bâtiment est finalement reconverti pour accueillir divers types d'activités manufacturières.

Dans les années 1970, le quartier Chabanel devient le haut lieu de l'industrie textile, et de nombreux bâtiments poussent autour du 9500, boulevard Saint-Laurent. Au début des années 1980, un emploi montréalais sur trois est dans l'industrie textile, qui se concentre désormais dans le quartier. La Montréal Works disparaît alors de la mémoire collective, puisque sa façade n'est plus visible depuis la rue.

En 2016, la Ville de Montréal achète le bâtiment avec l'objectif de le raser pour y



L'usine Montreal Works au moment de sa démolition. (Photo: Philippe Rachiele, JDV)

construire une cour de voirie. La destruction sème très vite la controverse. Selon la mairesse de l'arrondissement Emilie Thuillier (qui était à l'époque conseillère de la Ville pour Ahuntesic), l'usine n'aurait pourtant représenté aucun intérêt patrimonial.

« Des employés de la Ville et de l'arrondissement qui s'y connaissent ont visité le bâtiment. L'ayant vu de l'intérieur et de l'extérieur, ils avaient déduit qu'il n'y avait rien à en faire », assure Emilie Thuillier. La Montreal Works rejoint ainsi la liste de bâtiments industriels disparus à Montréal, au même titre que l'usine de la Canadian Vickers dans l'est de la ville. « Ce type de bâtiment industriel à structure en bois était courant au centre-ville, dans le sud-ouest ou à Hochelaga. La [Montreal Works] constituait un rare exemple dans le nord de la ville », commente Jacques Lebleu, président de la Société d'histoire d'Ahuntesic-Cartierville (SHAC).

Terrain vacant

L'espace au 50-150, rue de Louvain Ouest, un terrain de six hectares sur lequel se dressait

l'usine, reste aujourd'hui vacant. En 2016, le projet de cour de voirie et de bureaux pour l'administration municipale devait occuper l'ensemble du terrain. L'année suivante, Emilie Thuillier est élue mairesse de l'arrondissement. Elle propose ensuite de réserver une partie seulement du terrain pour les services aux citoyens, et de vouer l'autre partie au développement urbain. Mais le projet de centraliser au 50-150, Louvain toutes les cours de voirie du secteur tombe à l'eau. L'arrondissement décide finalement de rénover les cours de voirie existantes, rues Poincaré et Port-Royal. Il caresse toutefois encore le projet d'installer une nouvelle cour de voirie sur Louvain Ouest.

En outre, l'adoption d'un nouveau règlement de zonage permet de scinder le site Louvain Ouest en deux. La zone plus à l'est (vers le boulevard Saint-Laurent) servira à la future cour de voirie. La zone ouest (à proximité de l'avenue de l'Esplanade) devrait accueillir un éventuel projet résidentiel.

Toutefois, huit ans après la destruction de l'usine, le terrain demeure vacant, une situa-

tion déplorée par de nombreux citoyens. Cette stagnation serait due à la Ville de Montréal, qui est propriétaire du terrain, et non à l'arrondissement. La récente création du Service de la stratégie immobilière, à la Ville, permettrait toutefois de mieux relancer le dossier, selon Emilie Thuillier. L'inflation et l'augmentation des taux d'intérêt expliqueraient également le manque d'intérêt des promoteurs, qui, dans des circonstances normales, auraient dû proposer la construction de logements sur le site.

Étude patrimoniale

Aujourd'hui, Ahuntesic-Cartierville travaille enfin à la création d'un Plan particulier d'urbanisme (PPU) pour le district Central. Dans le contexte de ce PPU, l'arrondissement a commandé sa première étude patrimoniale pour le secteur en 2023 : le Programme particulier d'urbanisme L'Acadie-Chabanel. En 2024, seuls cinq bâtiments du quartier datent encore des années 1940. Reconnaissables par leurs briques rouges typiques de cette époque, ce sont les vieilles usines bordant le chemin de fer sur l'avenue de Port-Royal et la rue de Louvain Ouest.

L'an passé, une initiative de l'avocate Margherita Morsella et du Centre des femmes solidaires et engagées (CFSE) mettait à l'honneur l'histoire du quartier avec leur projet « Les femmes d'acier ». Celui-ci a notamment intégré une murale hommage aux femmes de l'industrie textile, sur les murs du chalet du parc Saint-Simon-Apôtre. Pour Emilie Thuillier, l'héritage patrimonial de la Montreal Works représente un exemple éloquent de l'effort de guerre effectué par les travailleuses, durant les années 1940 et 1950. La disparition de l'usine n'en efface donc pas le patrimoine immatériel à ses yeux. Par ailleurs, des artefacts de l'usine ont été conservés par la Ville. Le projet commémoratif lié à la Montreal Works (prévu en 2016) ne verrait toutefois pas le jour avant la construction d'un premier immeuble sur le site.

Camille Vanderschelden, journaliste de l'IJL

Que se passe-t-il avec la Polyclinique de Montréal ?

L'ancienne Polyclinique de Montréal, à l'angle des rues Grenet et de Serres, se cherche un acheteur. Son avenir reste flou.

En pleine crise du logement, un immeuble original est vide depuis longtemps : l'ancienne Polyclinique de Montréal, ou Polyclinique Grenet, située au 12245, rue Grenet. Il est en vente pour 8,4 millions \$, un « prix réduit », indique l'annonce. Malgré nos demandes, le courtier responsable du dossier, Joe Rullier, de l'agence immobilière Colliers, ne nous a pas rappelés. En 2022, le même immeuble était affiché à 12,5 millions \$ par le courtier Engel & Völkers.

Le bâtiment commercial totalise 30 000 pieds carrés sur 5 niveaux, comprenant un stationnement de 56 455 pieds carrés (une rareté dans le quartier). Le site serait touché par deux règlements de zonage distincts et aurait une vocation commerciale, résidentielle et institutionnelle.

L'immeuble voisine l'Hôpital du Sacré-Cœur, le Centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) de Cartierville et le Centre culturel et communautaire de Cartierville (le 4C). Le pont Lachapelle est tout près, de même que deux parcs (De Mésey et Belmont), plusieurs commerces et lignes d'autobus majeures.

Qu'elle soit convertie en logements ou qu'elle conserve son caractère commercial, cette propriété a une valeur stratégique, d'autant plus que l'immense stationnement pourrait permettre la construction d'un autre édifice. Il ne reste plus de terrains constructibles de grande taille dans ce secteur névralgique, qui devrait, dans quelques années, accueillir le prolongement de la ligne orange du métro. Pour le moment, la Ville de Montréal lui attribue une valeur foncière de 4 160 000 \$, et les taxes sont de 129 719,72 \$ en 2024 (excluant la partie scolaire). L'immeuble

appartient à G&G Industries, une firme de gestion immobilière dont l'actionnaire principal est un certain Robert Guénette, que le *Journal des voisins* (JDV) n'a pu contacter. Aux dernières nouvelles, la propriété serait grevée d'une hypothèque d'environ 5 millions \$ auprès de plusieurs prêteurs.

Bel immeuble

La Polyclinique de Montréal a été construite en 1966 par un groupe de médecins de l'Hôpital du Sacré-Cœur au coût de 1 million \$, une somme considérable à l'époque. L'inauguration a eu lieu en avril 1967, sous la présidence d'honneur du ministre de la Santé du moment, le Dr Roch Boivin, rapportait le défunt journal Montréal Matin.

Par ce projet, les médecins voulaient pratiquer dans des locaux plus modernes et spacieux. La polyclinique regroupait « sous un même toit, généralistes, internistes, radiologistes, gynécologues, obstétriciens, dentistes et autres. L'édifice est entièrement construit de béton et pourvu des services les plus modernes », écrivait le journal.

Le *Montréal Matin* précise que quelque 70 médecins occupaient 36 salles, dont une salle de chirurgie, un laboratoire, un service de physiothérapie, une pharmacie et la clinique d'un opticien d'ordonnances. Le projet était piloté par le Dr Paul Gagnon. La Polyclinique est un immeuble s'inscrivant dans le courant architectural *Modern Movement* (MoMo). L'utilisation du béton joue à la fois le rôle de structure et de finition extérieure, peinte en blanc. L'édifice se distingue surtout par ses immenses projections obliques, avec une



La Polyclinique de Montréal, aujourd'hui déserte, est un parfait exemple de patrimoine architectural moderne. (Photo: Yves Desjardins, collaboration spéciale)

fenestration allant du plancher au plafond, une proposition rare à l'époque.

Le socle est abaissé, tout comme l'entrée charretière (qui donne sur le stationnement et la rue à la fois), une autre originalité. L'immeuble semble flotter sur sa base, très fenestrée. Il rappelle le pavillon du Québec de l'Exposition universelle de Montréal (Expo 67), qui avait lieu au moment où la clinique a ouvert ses portes. Ce pavillon, du défunt « starchitecte » Luc Durand, est

aujourd'hui une composante du Casino de Montréal.

« Cet immeuble est magnifique », a voulu commenter un architecte québécois bien en vue qui a désiré garder l'anonymat. « Il est exceptionnel et pourtant méconnu. » Voilà un parfait exemple de patrimoine d'architecture moderne, situé en plein Cartierville. Et il attend une nouvelle vie.

Stéphane Desjardins, rédacteur-en-chef



Un patrimoine religieux riche

La plus ancienne église de Montréal encore debout est située dans Ahuntsic-Cartierville. Véritable trésor patrimonial, elle remonte à la Nouvelle-France ! Il s'agit de l'église de la Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie, appelée également église de la Visitation du Sault-au-Récollet, ou, plus court, église de la Visitation.

Octobre 1535. Jacques-Cartier s'arrête près des rapides du Sault, sur lesquels on érigea un complexe hydroélectrique en 1928. Depuis des millénaires, les Premières Nations fréquentent cet endroit stratégique. En 1610, le sieur des Prairies donne son nom à la rivière au cours d'une de ses explorations. En 1615, Samuel de Champlain débarque au Sault. Cette année-là, le 24 juin, on y célèbre une messe, la première de l'histoire de Montréal. Les missionnaires des Récollets s'installent tout près des rapides. En 1625, le père Nicolas Viel se noie dans les rapides avec son compagnon autochtone Ahuntsic (la date serait exacte, mais la véracité de cette histoire a été mise en doute, notamment au sujet de l'identité d'Ahuntsic, qui était peut-être un jeune Français).

Les noms de « Sault-au-Récollet » et « Ahuntsic » font leur apparition. En 1696, les Sulpiciens érigent le fort Lorette autour de leur mission d'évangélisation des Autochtones. La fortification comprend des habitations, une chapelle (détruite en 1800) et un magasin de munitions (démoli en 1928). Le « sentier des Sauvages » vers la rivière est tracé : c'est la future rue du Fort-Lorette. En 1721, les Sulpiciens déménagent la mission autochtone à Oka.

Paroisse et église

En 1736, l'évêque de Québec crée la paroisse de la Visitation. Le maçon et paroissien Charles Guilbault lance le chantier de l'église actuelle en 1749, qui se termine en 1751. L'église est consacrée en 1752, puis agrandie en 1850 selon les plans de John Ostell, à qui l'on doit également les clochers de la basilique Notre-Dame.

Pour souligner son centenaire, on installe sur le toit de l'église la croix de la chapelle initiale, ainsi qu'un cadran solaire, à proximité. En 1863, l'architecte François Dutrisac signe les flèches actuelles. En 1883, on érige le presbytère et la Maison de l'habitant, avec les pierres de l'ancien charnier et du mur du cimetière (aménagé dès 1750).

En 1974, l'église est classée monument historique. En 2018, comme le rapportait le *Journal des voisins* cette année-là,

l'église a fait l'objet d'importants travaux de restauration.

Aujourd'hui, on peut y admirer trois toiles remontant au Régime français, dont une copie d'un tableau du 17^e siècle des frères Mignard, rapportée de France en 1756 par le curé Chambon, et une copie d'un tableau de Guido Reni, représentant l'archange saint Michel. L'église abrite aussi deux toiles issues du Régime anglais, signées Thomas-Henry Valin.

Signalons que l'église compte de magnifiques ouvrages sculptés formant son chœur et son autel, qui remontent également au Régime français. À retenir : le retable et les voûtes de la nef, signés David-Fleury David, capitaine de milice né dans la paroisse, dont le prénom a été donné à la rue Fleury.

Merci à Patrick Goulet pour son texte sur l'histoire de l'église, sur le site web de la paroisse de La Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie, qui a fortement inspiré cet article.

Stéphane Desjardins, rédacteur-en-chef



L'église de la Visitation du Sault-au-Récollet. (Photo : Séverine Le Page, JDV)

Fin des rénovations de l'église Saint-Paul-de-la-Croix

Fermée depuis deux mois pour d'importants travaux, l'église Saint-Paul-de-la-Croix rouvrira ses portes le 12 avril prochain.



Une église et des œuvres d'art en bon état. Les rénovations de l'église Saint-Paul-de-la-Croix sont terminées. (Photo : Marie-Hélène Paradis, JDV)

La paroisse a été fondée canoniquement en 1927 et était formée d'une partie de la paroisse du Sault-au-Récollet et d'une partie de la paroisse d'Ahuntsic. L'église, quant à elle, fut construite en 1953-1954. Saint-Paul-de-la-Croix est une des églises de Montréal encore en bon état qui méritait une cure de rajeunissement. On le sait, plusieurs églises sont fermées ou en voie de l'être par manque de financement pour faire des rénovations souvent majeures. La protection de notre patrimoine religieux est un dossier qui fait couler beaucoup d'encre et qui mérite que l'on souligne les réussites. Après quatre ans d'efforts et de campagnes de financement, les rénovations à l'intérieur du bâtiment ont pu commencer. L'épidémie de la COVID ayant retardé le projet, c'est seulement cette année que les travaux ont

mais délaissé au fil des ans



Quoiqu'un peu en manque d'amour, la structure de l'église Saint-Gaëtan est toujours aussi impressionnante. (Photo : Marie-Hélène Paradis, JDV)

L'église Saint-Gaëtan, une architecture avant-gardiste

Située dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, la Première Église évangélique arménienne de Montréal, anciennement l'église Saint-Gaëtan, est facilement reconnaissable à sa structure géométrique moderne et à sa volumétrie singulière dans un quartier de maisons unifamiliales et de duplex..

La paroisse Saint-Gaëtan, fondée en 1960 par Mgr Paul-Émile Léger, a construit son lieu de culte en 1965-1967. Cette église à l'architecture moderne et aux formes novatrices a été conçue en collaboration avec les paroissiens. Elle a donc été bien reçue par la communauté.

Dans les années 1960, l'architecture ecclésiastique a pris des formes plus contemporaines et s'est imposée par la qualité et le nombre des églises dites modernes. Le renouveau liturgique et l'essor du mouvement moderne en architecture en sont les instigateurs.

L'architecte

L'architecte retenu pour le projet, Louis J. Lapierre, est né à Chicago de parents québécois. Il déménage au Québec à la suite du krach boursier de 1929-1930. M. Lapierre a eu 100 ans le 11 février 2024, et il est toujours aussi fier de cette œuvre qu'il considère comme étant sa plus grande réalisation.

Dans toutes ses œuvres, cet architecte a recherché la liberté dans la matière et dans l'espace.

Une œuvre d'art

M. Lapierre s'inspire de plusieurs grands architectes pour la construction de l'église Saint-Gaëtan. L'œuvre de l'architecte mexicain Félix Candela a influencé le choix des voûtes paraboliques hyperboloïdes. Par contre, les passerelles et les parois inclinées sont suggérées par l'œuvre du Japonais Kenzō Tange, et les gargouilles, par celles du Français Le Corbusier.

L'utilisation du béton a fait ressortir les éléments architecturaux et a permis de créer un espace intérieur aéré, doté d'un décor sobre et d'une lumière naturelle abondante.

La collaboration entre l'architecte Louis J. Lapierre et l'artiste Yves Trudeau est évidente quand on regarde les détails de la structure de la toiture et le décor intérieur. M. Trudeau a produit le maître-autel, l'autel de la sainte réserve et le Corpus Christi. Le chemin de croix en céramique émaillée a été réalisé par le sculpteur Jean-Charles Charuest en 1967. Plus tard, un vitrail de Lyse Charland Favretti est ajouté près des fonts baptismaux.

Ces éléments ont été dispersés lors de la vente de l'église à la Première Église évangélique arménienne en 2003 ; seuls les fonts baptismaux ont été conservés.

Le Corpus Christi, quant à lui, est maintenant logé dans le presbytère de l'église Notre-Dame-des-Anges, également située dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. La paroisse Saint-Gaëtan a été officiellement dissoute en 2006.

Bâtiment incontournable

Selon l'analyse de Marie-Dina Salvione*, chargée de cours en architecture moderne et patrimoine à l'école de design de l'UQAM, l'édifice de la Première Église évangélique arménienne représente un des derniers exemples de la tendance « églises blanches » au Québec.

Pour toutes ses qualités architecturales et artistiques, l'église Saint-Gaëtan figure dans l'inventaire des lieux de culte du Québec, tandis que le Conseil du patrimoine religieux du Québec la considère comme un bâtiment incontournable.

Marie-Hélène Paradis | Journaliste

* Marie-Dina Salvione a coécrit le livre *L'architecture dans une vie* – Louis J. Lapierre, architecte, avec Andrée Dupuis en 2018.

Immeubles de **9 logements et plus**,
institutions, commerces et industries

La collecte des **résidus alimentaires**
offerte dans le district d'Ahuntsic
tous les mardis à partir du 4 juin 2024.



Merci d'y participer en déposant vos restes de table dans les bacs fournis. **Cette nouvelle collecte remplace la collecte des ordures ménagères du mardi.**

Consultez Info-collectes : montreal.ca/info-collectes



Site des Moulins du Sault-au-Récollet au parc-nature de l'Île-de-la-Visitation. (Photo : Anne Marie Parent, JDV)

Les 300 ans du site des Moulins

L'année 2026 sera importante pour l'histoire d'Ahuntsic-Cartierville. Quelques anniversaires marquants pour le patrimoine y seront en effet à l'agenda.

En fait, quatre événements importants auront lieu cette année-là :

- le tricentenaire de la construction du premier moulin sur la digue entre l'île de Montréal et l'île de la Visitation (1726) ;
- le 275^e anniversaire de l'ouverture au culte de l'église de la Visitation (1751) ;
- le cinquantenaire de la création de la Société pour la conservation du Sault-au-Récollet en 1976, qui marque un tournant important : la société civile s'affiche au premier rang de la lutte pour la sauvegarde du patrimoine ;
- l'assemblée constituante de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville (SHAC) a été tenue en août 2016. Notre société aura bientôt 10 ans !

Comité de travail

La Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville ainsi que l'arrondissement, la Division de la gestion des parcs-nature du Service des

grands parcs, du Mont-Royal et des sports, et les Amis du village historique du Sault-au-Récollet (AVHSR) animent le comité de travail qui organise les festivités du 300^e du site des Moulins.

L'arrondissement y est représenté par Jérôme Normand, conseiller de la Ville pour le district du Sault-au-Récollet. Ce dernier est membre de la Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs, qui étudie les dossiers portant sur la qualité de l'eau et de l'environnement à Montréal, de même que sur le verdissement et le développement durable.

Souhaitons que, d'ici 2026, un programme de restauration majeure du site historique des moulins du Sault-au-Récollet soit bien en marche et doté de l'enveloppe financière nécessaire à sa pleine réalisation.

Jacques Lebleu, chroniqueur Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville

On attend toujours le retour de la cloche de la Visitation

Le retour d'un repère temporel patrimonial au Sault-au-Récollet, la cloche de 1732, s'impose dans les meilleurs délais. On vous présente l'histoire de cette cloche patrimoniale.

Àu cours de l'été 2019, Jocelyn Duff, architecte résidant à Ahuntsic, participe à une journée portes ouvertes à l'église de la Visitation. En conversant avec des gens de la Fabrique, il apprend qu'une cloche de 1732 provenant de la chapelle Notre-Dame-de-Lorette est disparue depuis 1990. La chapelle faisait partie du fort Lorette, aujourd'hui disparu, un site classé en 2018.

Curieux de nature, Jocelyn Duff entreprend des recherches. Il constate que la cloche a pris le chemin de Trois-Rivières, puis de Saint-Tite, pour être par la suite vendue ou dérobée.

En décembre 2020, le détenteur d'une collection d'art campanaire affirme détenir cette cloche de 1732. Elle se trouve alors à Rivière-du-Loup, à 430 kilomètres du Sault. Malgré la chance inouïe de l'avoir retracée, la joie de M. Duff retombe rapidement.

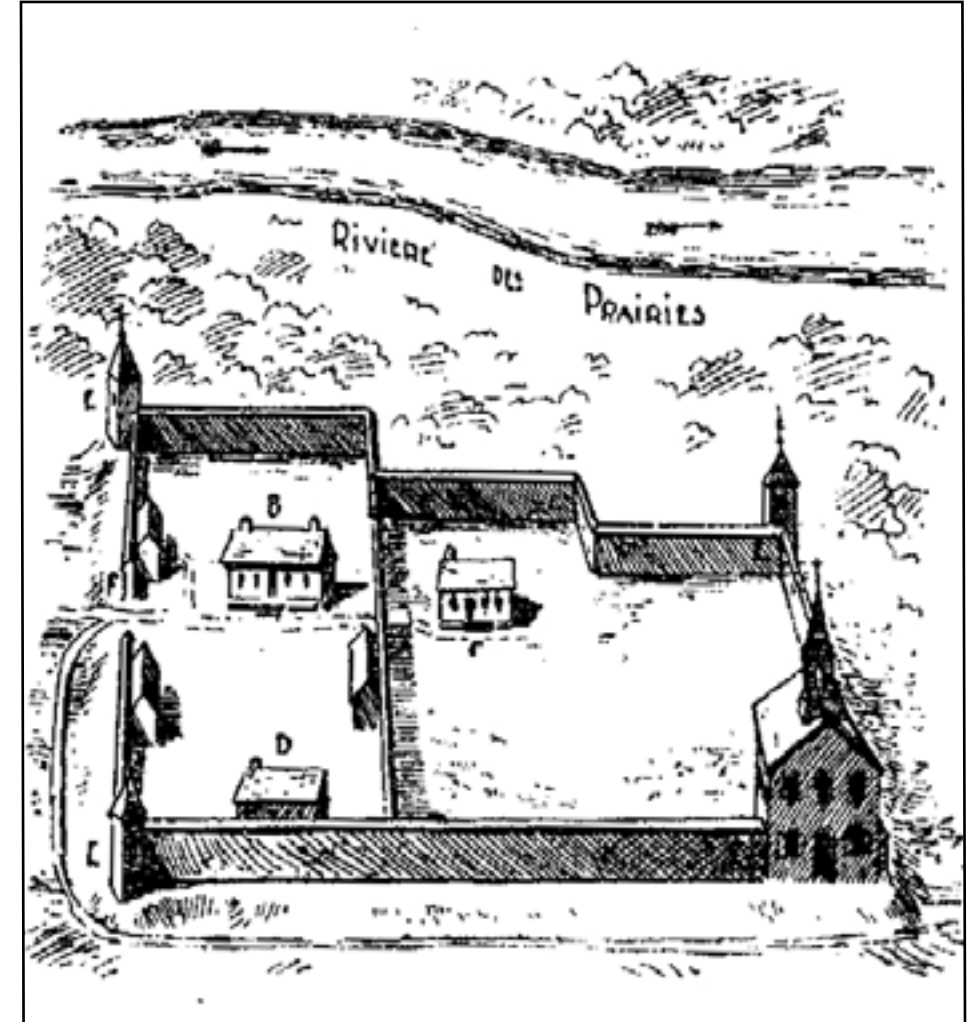
Rejoint au téléphone, Pierre-Luc Bastille, le petit-fils de celui qui a présumément acheté la cloche de bonne foi, explique que l'objet convoité n'est pas à vendre séparément de l'ensemble de sa collection. La cloche du fort Lorette repose donc toujours dans la cour d'une entreprise familiale de recyclage de métaux avec des centaines d'autres orphelines.

Demande de classement

En février 2021, M. Duff entreprend des démarches administratives avec la collaboration de Patrick Goulet, coordonnateur à l'entretien et aux services de la paroisse de la Visitation du Sault-au-Récollet. Ils reçoivent de la Fabrique (l'organisme qui possède l'église) le mandat de faire une demande de classement de la cloche comme bien patrimonial auprès du ministère de la Culture. Leurs démarches reçoivent le soutien de Marie Montpetit puis d'Haroun Bouazzi, députés successifs de la circonscription provinciale de Maurice-Richard.

En février 2024, le ministre Mathieu Lacombe en confirme le classement. Jocelyn Duff apprend la décision par un appel du ministre, chez lui, un soir de semaine. L'État québécois accorde ainsi sa protection à l'une des plus vieilles cloches en Amérique du Nord et l'une des rares de l'époque de la Nouvelle-France. Elle figure désormais au Répertoire du patrimoine culturel du Québec et est inscrite au Registre du patrimoine culturel.

Sur la page Facebook de la SHAC, M. Bouazzi a fait ce commentaire le 8 février : « Travaillons maintenant à la rapatrier. »



On peut voir, en bas à droite, la chapelle Notre-Dame-de-Lorette dans la mission d'évangélisation du fort Lorette. (Photo: courtoisie BAnQ)

Avocat
Litige civil et commercial
Maître Jérôme Dupont-Rachiele
LL.B., Juris doctor

Disponible pour rencontres dans Ahuntsic-Cartierville, sur rendez-vous

1080, Côte du Beaver Hall,
Bureau 1610
Montréal (Québec) H2Z 1S8

Téléphone : 514 861-1110
Télécopieur : 514 861-1310
Courriel : jeromedr@fml.ca

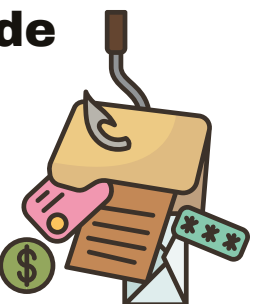


Protégeons-nous
contre la fraude

Contactez nous pour plus de
renseignement au 514 335-0545

ou contacter le
Centre Antifraude du Canada
1 888 495-8501

Informations : <https://www.pc-ac.ca> - info@pc-ac.ca - 514 335-0545





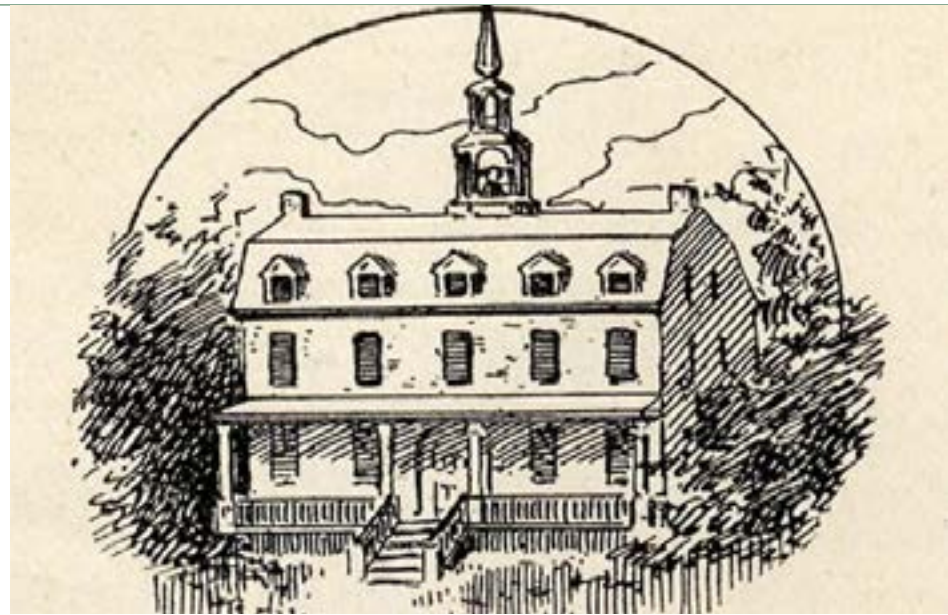
Visuel Gracieuseté de :

Le bruit omniprésent des avions à Montréal nuit à votre santé ?

Joignons nos efforts pour diminuer l'impact sonore et la pollution atmosphérique des avions



Je deviens membre! **LPDMT.ORG**



Estampe représentant le Noviciat des Frères de Saint-Gabriel qui a abrité la cloche pendant un certain temps. (Photo : courtoisie BANQ)

Chronologie

Voici quelques dates marquantes de son histoire :

- En 1721, après le relogement des Autochtones de la mission d'évangélisation du Sault-au-Récollet vers les Deux-Montagnes², la chapelle Notre-Dame-de-Lorette devient celle du Domaine des Sulpiciens.
- Vers 1730, la nécessité de créer une nouvelle paroisse s'impose. Une cloche fondue en France porte l'inscription « M. L. Moyno m'a fait l'an 1732 » [Michel Moyno était un fondeur établi à Saumur, dans le département de Maine-et-Loire]. Elle est d'abord montée au clocher de la vieille chapelle qui, au moment de la fondation de la nouvelle paroisse, prend le nom d'église de la Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie.
- Lorsque l'église paroissiale est construite en 1751, son unique clocher

central reçoit à son tour la cloche du fondeur Moyno.

- En 1851, un nouveau portail à deux clochers, conçu par l'architecte John Ostell, est érigé devant l'église. La cloche est hissée au sommet du clocher situé du côté est.
- En 1880, elle est remplacée par trois cloches de plus grande taille aux timbres harmonisés et demeure entreposée dans une grange de la Fabrique.
- En 1891, le curé Charles Philippe Trottier de Beaubien en fait don à la communauté des Frères de Saint-Gabriel pour leur noviciat.
- En 1967, elle se retrouve au Collège Beaubois, tenu par ces mêmes frères, à Pierrefonds.

Après une exposition au Sault-au-Récollet en 1980, les frères en perdent la trace.

Jacques Lebleu, chroniqueur Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville

DE LA LECTURE

1- Cloche de la chapelle Notre-Dame-de-Lorette au Répertoire du patrimoine culturel du Québec: <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=232117&type=bien>

2- Nous vous invitons à lire à ce sujet l'article d'Alexandre Lapointe, *Les seigneurs sulpiciens, les Autochtones et le fort Lorette dans Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville*, SHAC, édition 7, mai 2020.

Les illustrations de cette chronique ont été tirées de *Le Sault-au-Récollet - Ses rapports avec les premiers temps de la colonie*, Charles P. Beaubien, Curé, Beauchemin Éditeur, Montréal, 1898.

La science peut-elle aider à préserver le patrimoine ?

Même les plus beaux édifices historiques se dégradent avec le temps. D'autres doivent être améliorés dans un souci d'efficacité énergétique. Comment la science peut-elle venir au secours des constructions patrimoniales ? Le *Journal des voisins* (JDV) vous offre quelques pistes.

Pour tous les comités de préservation et tous les amateurs d'histoire, réparer les éléments abîmés est l'option à privilégier. Toutefois, ce n'est pas toujours possible, expliquaient en 2013 les auteurs d'un rapport remis au Bureau de préservation historique de la ville de Columbus, en Ohio. Parmi les enjeux : le manque de disponibilité des matériaux d'origine, les coûts et la durabilité.

Matériaux de rechange

Le développement de matériaux dits « alternatifs » peut dès lors être envisagé : c'était en fait la ligne directrice du rapport. Par exemple, un revêtement à base de ciment, de sable et de fibre de cellulose a été développé dans les années 1980 pour remplacer les revêtements en bois originaux de certaines maisons patrimoniales. Cette option a l'avantage d'être durable, résistante au feu et aux insectes, en plus d'offrir une apparence similaire au bois.

Le bois abîmé de certaines vérandas peut également être remplacé par un matériau composite constitué de plastique et de bois recyclé. Sur huit villes américaines similaires en taille à Columbus, quatre avaient permis l'utilisation de ce matériau écologique et durable dans leurs quartiers historiques. Certaines colonnes en fibres de verre sont également considérées comme acceptables pour remplacer des colonnes d'origine en bois.

Nanomatériaux

Dans un rapport publié en 2011, un chercheur égyptien, A. M. Waked, de la faculté d'architecture de la Modern Academy for Engineering & Technology, une université basée au Caire, en Égypte, soutenait que les nanotechnologies pourraient aussi être un atout pour la préservation des monuments historiques. Il s'agit de particules dont la taille ne dépasse pas quelques millièmes de millimètre (des « nanomètres »). Pour cette raison, elles ont des propriétés intéressantes.



Maison du Pressoir, au parc-nature de l'Île-de-la-Visitation. Selon le Répertoire du patrimoine culturel du Québec, les fenêtres ne sont pas d'origine. (Photo : archives JDV)

En intégrant des nanomatériaux dans les matériaux conventionnels, il est possible d'améliorer leur résistance. Par exemple, en ajoutant des particules de dioxyde de titane aux peintures, on peut rendre celles-ci plus résistantes à l'eau et plus isolantes. Ce type de peintures peut être utilisé pour mieux protéger le métal de la corrosion. À Rome, le Musée de l'Ara Pacis a appliqué, en 2006, un revêtement autonettoyant à base de nanoparticules sur les surfaces blanches du bâtiment pour assurer la durabilité de la couleur face à la pollution urbaine. Plusieurs constructions japonaises utilisent une technologie comparable, notamment pour empêcher la saleté de s'incruster dans le verre.

Immeubles écoénergétiques

La perte d'énergie observée dans certains bâtiments historiques est un autre enjeu qui préoccupe depuis longtemps les comités de restauration. Par exemple, la perte de chaleur par les fenêtres peut être importante. Bien que plusieurs solutions existent, le premier réflexe des propriétaires est trop souvent de remplacer la totalité des fenêtres, au risque de diminuer grandement la valeur architecturale de l'édifice. Les chercheurs universitaires italiens Giovanni Litti, Amaryllis Audenaert et Monica Lavagna se sont penchés sur le problème en 2018, notamment avec le cas du château Schoonselhof, un bâtiment du 14^e siècle situé à Anvers, en Belgique. Leur analyse a révélé que le remplacement

des fenêtres n'était pas nécessairement la meilleure solution. L'installation d'un vitrage secondaire à l'intérieur permettait de réduire la consommation d'énergie sans perdre le cachet des fenêtres d'origine. De telles études permettent aux équipes de restauration de faire de meilleurs choix pour préserver le patrimoine historique des bâtiments, tout en améliorant leur rendement énergétique. Enfin, des fenêtres de bois convenablement entretenues peuvent durer des siècles ! En témoigne la rénovation, en 2019, de 34 fenêtres d'origine du château de Versailles, qui dataient du 18^e siècle. **Kathleen Couillard, journaliste, Agence Science-Press**

Sly Toussaint, le soleil ahuntsicois de la culture haïtienne

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars dernier, Sly Toussaint a reçu la Médaille du député de Bourassa, Emmanuel Dubourg. L'Ahuntsicoise est mise à l'honneur pour le travail qu'elle accomplit au Centre Toussaint, consacré à la culture haïtienne.

Son prénom, Sly, signifie « soleil » en créole. Comme celui qui brille presque toute l'année au-dessus de l'île qui a vu naître ses parents, mais aussi comme le rayonnement qu'elle insuffle à la culture haïtienne à Montréal. Tout un symbole ! En 2019, Sly Toussaint fonde le Centre Toussaint. Un lieu aux couleurs d'Haïti, ce pays caribéen situé sur l'île d'Hispaniola qu'il partage avec la République dominicaine. Elle confie au *Journal des voisins* (JDV) son cheminement vers cette aventure communautaire, qui a commencé par des cours de langue dans son salon.

Une identité double

Selon Statistique Canada, en 2021, on dénombrait 178 990 Haïtiens et Haïtiennes au Canada, dont 156 065 (87 %) habitent au Québec. Selon les chiffres du recensement de 2016, 4 310 d'entre eux ont élu domicile à Ahuntsic-Cartierville, soit 8,3 % de la population de l'arrondissement. Sly Toussaint est l'une de ces Québécoises issues de l'immigration qui font la richesse de notre société. Née et élevée à Montréal-Nord, elle part rejoindre son père en Haïti avec sa mère et l'un de ses frères. Alors âgée de 9 ans, elle découvre pour la première fois le pays de ses ancêtres.

« Je n'y étais jamais allée. Et j'avais des préjugés négatifs sur mon pays, avec l'image d'une grande misère, de la dictature..., confie-t-elle, amusée. Quand je suis arrivée là-bas, ce n'était pas ça du tout ! J'ai adoré les gens, le système scolaire, la culture, la sororité qui existe et tant de choses. On ne faisait plus partie de la minorité, mais de la majorité de la population. » Toutefois, l'instabilité politique en Haïti, qui connaît de nos jours un nouvel épisode violent, pousse la famille à revenir à Montréal. Sly Toussaint vient alors de célébrer son 16e anniversaire. Partie enfant, elle revient donc adolescente dans son pays de naissance.



Sly Toussaint est la fondatrice du Centre Toussaint, qui met la culture haïtienne en lumière. (Photo : courtoisie Sly Toussaint)

Élève brillante, la jeune femme poursuit ses études jusqu'à obtenir un baccalauréat en administration des affaires à HEC Montréal. Tout juste diplômée, Sly Toussaint occupe son premier poste au sein d'une firme de marketing à Toronto. « Cette ville m'a permis de réaliser à quel point je suis une personne de projets. Je voulais créer des projets pour aider les gens, mais je n'avais pas de réseau en Ontario, donc j'ai décidé

de revenir à Montréal », explique-t-elle.

Une expérience marquante

De retour chez elle, elle s'installe à Ahuntsic et décroche un emploi en marketing dans un organisme à but non lucratif (OBNL) : le Centre Cummings. Une expérience qui va changer sa vie.

« Ça a été un coup de cœur instantané et mutuel. J'ai déménagé en deux jours, se

remémore-t-elle. Il s'agit d'un organisme qui agit auprès de la communauté juive de 50 ans et plus. Ça m'a étonnée de voir combien d'organismes existent au sein de leur communauté, et le soutien qu'ils sont capables de lui apporter. Je me suis demandé pourquoi cela n'existait pas tellement dans la communauté haïtienne. » Un constat rapidement suivi de la recherche d'actions à mettre en place. Sly Toussaint découvre

alors que les cours de créole haïtien sont très rares à Montréal.

« Je me suis mise à analyser beaucoup de plans de cours de langues, puis je suis allée dans les bibliothèques pour lire les rares ouvrages consacrés au créole haïtien. Au final, j'ai créé tous les plans de cours pour quatre niveaux et j'ai écrit un *post* sur Facebook pour demander qui serait intéressé », explique-t-elle. En quelques jours, elle reçoit un flot de plus d'une centaine de réponses. C'est ainsi qu'en 2018, la solaire jeune femme offre ses premiers cours à une dizaine de personnes dans le salon de son appartement. Le bouche-à-oreille fait ensuite son œuvre et elle reçoit plusieurs sollicitations de personnes persuadées qu'elle est à la tête d'un organisme. « J'ai été un peu surprise et je me suis dit, pourquoi pas ? C'est comme ça qu'est né le projet », confie Sly Toussaint.

Trouver un lieu

L'année suivante, en 2019, le Centre Toussaint voit le jour. Des cours de danse haïtienne s'ajoutent aux cours de langue, et tous sont donnés au sein du centre culturel d'Ahuntsic-Cartierville. « On a ensuite emménagé dans un local sur la rue Jean-Talon, mais quelques mois plus tard, le propriétaire a fait faillite. On a été contraints de fermer du jour au lendemain, et on a perdu les loyers payés d'avance. Par chance, on a pu continuer de donner nos cours à la librairie Racine et au

collège André-Grasset. Finalement, on s'est installés au centre Loisirs communautaires Saint-Michel », raconte Sly Toussaint. Mais la mauvaise fortune perdure avec le début de la pandémie de COVID-19. Malgré tout, passionnée et déterminée à ne pas baisser les bras, elle s'organise avec son équipe pour offrir des ateliers en ligne, puis dans les parcs de la ville.

En janvier 2022, le Centre Toussaint trouve un cocon stable en s'installant dans son local actuel, au 2865, rue Fleury Est. « On a enfin un endroit où grandir, et adapté pour accueillir des enfants, se réjouit Sly Toussaint. Aujourd'hui, on offre des cours de danse, de langue, de cuisine, d'histoire, de tambour... Et le samedi, de 12 h à 15 h, l'école haïtienne s'adresse aux enfants de 5 à 13 ans, pour découvrir nos danses et notre langue. »

Le centre réalise également des interventions extérieures dans les universités McGill et Concordia, ou encore auprès d'associations étudiantes. Cependant, le manque de moyens est une réalité quotidienne pour cet OBNL.

Aucune subvention

L'année dernière, plus de 500 personnes ont participé aux activités du centre. « Les gens viennent de tout Montréal, avec des profils très variés. Il ne s'agit pas que de personnes d'origines haïtiennes ; il y a beaucoup de Québécois curieux, de couples mixtes



Sly Toussaint, à droite, aux côtés d'autres femmes récompensées lors de la cérémonie organisée le 8 mars 2024 par le député fédéral de Bourassa, Emmanuel Dubourg. (Photo : courtoisie bureau du député Dubourg)

aussi... », souligne Sly Toussaint.

Un véritable succès couronné par le prix Nos étoiles de la relève et le Grand prix de la relève d'affaires en 2022. Le 8 mars dernier, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, Sly Toussaint a également reçu la Médaille du député de Bourassa, Emmanuel Dubourg. « Je suis très honorée et je trouve cela encore plus fort que cette reconnaissance vienne de la communauté locale », s'enthousiasme la lauréate.

Pourtant, le financement du centre est loin d'être évident. Comme bon nombre d'organismes communautaires, le Centre Toussaint a effectué plusieurs demandes de subventions pour faire vivre et développer divers projets. En cinq ans, Sly Toussaint n'a jamais eu de retour positif pour ces subventions de fonctionnement. « Le centre

ne vit que parce que la communauté le veut. C'est grâce à ceux qui s'inscrivent et payent pour nos services que nous sommes encore là », assure la dirigeante de l'OBNL.

Une situation qui n'est pas sans conséquence. La quinzaine de personnes qui composent son équipe sont en effet soumises à des contrats précaires à temps partiel, ou elles sont contractuelles. Sly Toussaint elle-même, pourtant directrice de l'organisme, est à temps partiel et occupe un poste en parallèle afin de compléter ses revenus.

Battante et désireuse de continuer à faire vivre la culture haïtienne, Sly Toussaint fait le vœu que l'avenir donne raison à sa détermination et que son équipe finisse par décrocher une subvention pour conduire de nouveaux projets. En attendant, elle garde le sourire et la convivialité qui la caractérisent.

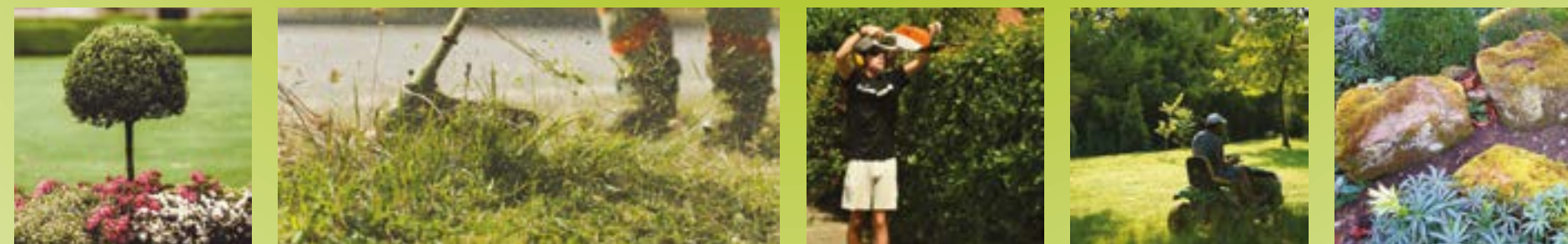
Loubna Chlaikhy, journaliste IJL

LE CARREFOUR DE TES AMBITIONS PRENDS-LE!

Dans Ahuntsic Bordeaux-Cartierville, le Carrefour jeunesse-emploi vous offre les services suivants :

Recherche d'emploi • Études, formations, stages
 Entrepreneuriat • Développement de projets
 Accompagnement personnalisé

CJE Ahuntsic Bordeaux-Cartierville
 Ça commence ici.
 Carrefour jeunesse-emploi
 Ahuntsic Bordeaux-Cartierville
 414 383-1128
 10784, rue La Jonquière bureau 103
 À deux pas de la station de métro Henri-Duhamel
 cje-abc.qc.ca



Paysagiste Magno

À votre service été comme hiver

Été — Entretien paysager

- Entretien des pelouses et des jardins paysagers
- Taille de haies de cèdres, bosquets, et plus encore !

Hiver — Déneigement

- Entrées de garage
- Escaliers
- Toits
- Allées et balcons
- Abris

Tous les produits utilisés sont respectueux de l'environnement

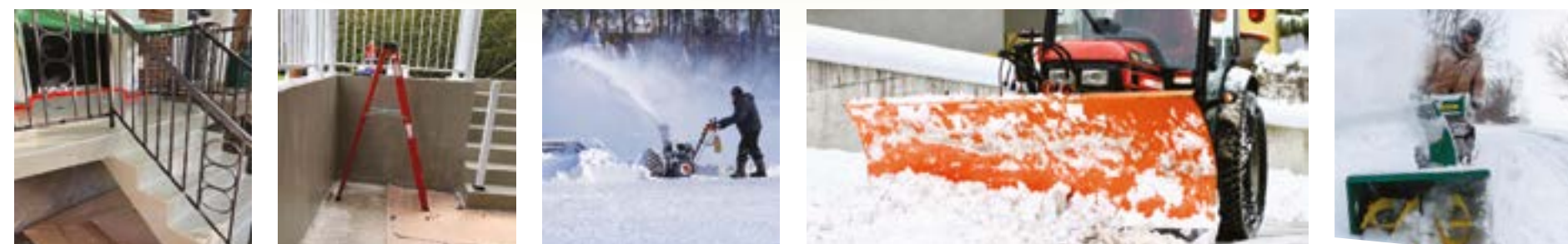
Estimation gratuite:

410, rue Legendre Ouest, Montréal (Québec) H2N 1H7 • 514 632-3382

- Remise de 100\$ sur tout contrat annuel (été + hiver)
- Rabais supplémentaire de 10 % lorsque vous nous référez un nouveau client!
- Remise de 10% pour les nouveaux clients

Autres services sur demande:

Excavation • drains français • maçonnerie • rénovation • maintenance intérieure/ extérieure



La nouvelle salle Charles-Daudelin, située au Centre culturel et communautaire de Cartierville (le 4C), enrichit fortement l'offre culturelle dans l'ouest de l'arrondissement. (Photo : courtoisie, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville)

Point de vue sur la nouvelle salle Charles-Daudelin au 4C

La nouvelle salle Charles-Daudelin atténue le grand désert culturel de l'ouest de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

Nous en sommes déjà à la deuxième saison de la première année d'existence de la nouvelle salle Charles-Daudelin, située au Centre culturel et communautaire de Cartierville (le 4C). La population s'approprie déjà cette infrastructure stratégique. Nommé en hommage au sculpteur, peintre et dessinateur québécois Charles Daudelin (1920-2001), ce nouveau lieu de diffusion culturelle, qui a entamé sa programmation l'automne dernier, a été créé pour faire face au désert culturel qui marque sévèrement l'ouest de l'arrondissement.

« C'est agréable de voir la joie des citoyens et citoyennes de Bordeaux-Cartierville à la découverte des activités culturelles de proximité rendues possibles grâce à la nouvelle salle Charles-Daudelin », indique Stéphanie Bernard, agente de développement culturel. Elle insiste pour souligner l'importance de cette salle pour le développement de l'offre culturelle dans les secteurs à l'ouest d'Ahuntsic-Cartierville.

Parmi les nouveautés de cette deuxième saison, Mme Bernard souligne la nomination de l'artiste canadien d'origine colombienne Roberto López comme commissaire en résidence. Sa mission consiste à développer la programmation artistique interculturelle, afin de donner plus de visibilité aux artistes issus de la diversité qui marque profondément le quartier où est située la nouvelle salle. Le *Journal des voisins* (JDV) avait d'ailleurs présenté M. López dans l'édition d'octobre-novembre 2023, à la page 20.

Dans ce cadre, ce musicien et compositeur a conçu le concert « Rencontre Nord-Sud-Est-Ouest », programmé le 23 mars. L'événement mettait à l'affiche les artistes Mamselle Ruiz, Marco Calliari et Nadine Altounji (voir le texte sur cette dernière, à la page 30).

Salle multifonctionnelle

Stéphanie Bernard évoque les partenariats avec les organismes culturels du quartier

pour enrichir la programmation de la salle. Sur ce registre, retenons la conférence « À la découverte du ruisseau Raimbault », le 16 mars, présentée par la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville (SHAC) et donnée par Geneviève M. Senécal et Jacques Lebleu. Ce fut l'occasion de découvrir l'évolution du paysage urbain de Cartierville, le long de l'ancien ruisseau Raimbault.

La programmation destinée à la petite enfance comprend aussi le spectacle de marionnettes « Émeraude et le monarque », présenté par la compagnie Les Petites Géantes, le 7 avril. En clôture de la saison : le récital de la multi-instrumentiste Elinor Frey, le 13 avril. Au menu, des œuvres de Dall'Abaco, Bach, Colombi, Supriani, Ortiz, Telemann et Dallapiccola. À ce propos, Stéphanie Bernard mentionne l'excellente acoustique de la salle, une ancienne chapelle, qui fait le bonheur notamment des musiciens classiques.

À noter que l'entrée est libre. Premier arrivé, premier servi, sous réserve de la capacité maximale spécifique à chaque représentation.

Salle communautaire

Cette salle assez polyvalente bénéficie aussi aux organismes communautaires du quartier, qui l'utilisent pour l'organisation de divers événements.

Rappelons que la saison d'automne a été marquée notamment par la conférence hommage à l'artiste peintre Marcelle Ferron, qui avait réalisé les vitraux ornant les murs de cette salle aménagée en style conférence, dotée de bancs d'église immobiles. Sa capacité est de 110 à 134 personnes assises, avec possibilité d'une vingtaine de places supplémentaires en ajoutant des chaises. La scène peut accueillir de 4 à 7 personnes. La chapelle, que l'on doit aux Sœurs de la Providence, est considérée comme l'une des réussites majeures de la décoration religieuse contemporaine dans la métropole. Le mobilier et les objets liturgiques sont l'œuvre de Charles Daudelin, sculpteur, peintre et dessinateur québécois, jugé comme l'un des pionniers dans l'intégration de l'art à l'espace public.

Hassan Laghcha, chroniqueur

Les Gaulois de Montréal célèbrent 150 ans de rugby à Montréal!

En 1874, Harvard et McGill s'affrontent sur la Place d'Armes à l'occasion du premier match international de rugby en Amérique du Nord. Depuis 2012, l'école de rugby des Gaulois perpétue à sa manière cette riche tradition en initiant à ce sport les jeunes filles et garçons de 6 à 16 ans et en les accompagnant tout au long de leur développement sportif.

Un bilan exceptionnel en 2023

L'année 2023 a été très riche sur le plan sportif pour le club des Gaulois de Montréal. « Nos joueurs et nos joueuses se sont en effet illustrés en remportant plusieurs titres de prestige, notamment aux Jeux de Montréal et aux championnats provinciaux U14 et U16. Ils se sont en outre distingués par leur niveau technique et leur esprit d'équipe, si bien que plusieurs d'entre eux ont été appelés à rejoindre l'équipe du Québec, voire celle du Canada », précise Jean Vincent-Olivier, l'un des coprésidents de l'école de rugby.

Les différentes sessions d'initiation au rugby organisées par le club ont également été très populaires, attirant plus de 100 participants.

Des ambitions pour 2024

« Notre priorité pour les prochains mois restera le développement sportif de nos jeunes joueurs et joueuses en continuant d'investir dans la formation de nos entraîneurs et en mettant à profit les nouveaux équipements dont le club s'est doté cet hiver – bref, en réunissant toutes les conditions d'une pratique sécuritaire et divertissante du rugby », précise Baptiste Calcine, l'autre coprésident de l'école, nouvellement nommé.

Le recrutement des filles et des garçons au sein de tous les groupes d'âge sera aussi très important pour les Gaulois de Montréal en 2024. Le nombre d'inscrits aux Gaulois augmente d'année en année de manière relativement stable. « Nous souhaitons garder ce rythme que nous avons réussi à bien gérer jusqu'ici, mais pour ce faire, il nous faut maintenir un intérêt continu pour le rugby, même après 150 ans! Notre objectif est d'accentuer notre ancrage au sein de la communauté locale, à commencer par les familles du quartier Ahuntsic-Cartierville et des arrondissements voisins », explique Jean.

Plusieurs dates à retenir pour ce printemps

La reprise des entraînements à l'extérieur est prévue pour le 4 mai au terrain du parc Henri-Julien. « Dès le 11 mai, nous lancerons aussi une première cohorte d'initiation gratuite pour les joueuses et les joueurs de 5 à 14 ans, et partagerons ensemble un BBQ familial », conclut Jean.

Le 9 juin, les Gaulois de Montréal tiendront leur grand tournoi annuel. Près de 500 enfants d'une dizaine de clubs du Québec sont attendus pour l'occasion.

Il est temps de continuer à écrire l'histoire passionnante de ce sport à Montréal en rejoignant dès aujourd'hui l'école de rugby des Gaulois de Montréal! Inscrivez-vous sur le site www.clubrugbygaulois.com/ ou, pour plus de renseignements, téléphonez au 438 372-8153.



Lors des entraînements, la méthode académique est privilégiée au Club de judo HAKUDOKAN. (Photo : Courtoisie, Club de judo HAKUDOKAN)

Le Club de judo célèbre ses 65 ans

Ahuntsic-Cartierville s'est hissé au podium de la finale de judo des Jeux de Montréal de 2023 grâce au Club HAKUDOKAN, sis au 10142, boulevard Saint-Laurent.

Le club, qui privilégie « le bien-être de tout un chacun », fête cette année ses 65 ans. Son fondateur est le professeur Raymond Damblant. Avant que le Gokyo – ensemble des techniques debout de projection du judo – ne soit enseigné à cette adresse à partir de 1991, le club avait depuis longtemps pignon sur rue à Ahuntsic. « Tout a commencé au sous-sol d'une école [aujourd'hui des logements], angle Laverdure et Henri-Bourassa, en 1964 », narre M. Damblant, 9^e dan au judo. Deux ans plus tard, une section ouvrait au-dessus du garage Baba, devenu le magasin Dimitri.

Tous ces déménagements étaient motivés par le souci de respecter les normes de Judo Québec, notamment en matière de capacité d'accueil. « Ici, les installations sont 100 % conformes aux exigences de Judo Québec et de Judo Canada en ce qui concerne les tapis, l'éclairage, le nombre de vestiaires et de toilettes », énumère Raymond Damblant.

Méthode académique

Outre l'autodéfense et l'esprit compétitif, le dojo HAKUDOKAN inculque à ses judokas la notion du « plaisir » de faire partie d'un groupe. Tous les professeurs sont certifiés par le Programme national de certification

des entraîneurs (PNCE).

Le judo est la voie de la souplesse. À cet effet, les professeurs du club actualisent leur méthode d'enseignement pour répondre au besoin de l'apprenant, rassure Patrick Vesin, professeur et membre du conseil d'administration.

Les murs du couloir qui mènent à la salle d'entraînement sont ornés de distinctions. En face du bureau administratif se dresse une armoire remplie de trophées. Tous témoignent de l'historique et de la dynamique du Club de judo HAKUDOKAN. « Nous avons eu plusieurs championnes et champions provinciaux et canadiens, dont l'athlète olympique Brigitte Lastrade, huit fois championne du Canada », résume Raymond Damblant.

Le judo peut se targuer d'être l'une des rares disciplines martiales à être un sport olympique. Toutefois, sa popularité reste limitée. Le Club HAKUDOKAN n'a pourtant jamais cessé de former de nombreux judokas, dont 225 ont atteint le grade de ceinture noire. Ouvert à tous, il offre des cours pour adultes et enfants : lundi, mercredi, vendredi et samedi. Selon le calendrier défini par Judo Québec, une saison débute le 1^{er} septembre et finit le 31 août.

Benoît Dosseh, journaliste indépendant

Raymond Damblant, une vie consacrée aux arts martiaux

Judo Québec lui doit sa structuration, mais n'allez pas dire à Raymond Damblant, membre du Temple de la renommée de Judo Canada depuis 1996, qu'il est l'âme de cet art martial nippon au Québec.

« Je ne prétends pas l'être. J'ai sans doute été au bon moment au bon endroit avec les bonnes personnes », affirme-t-il. Il résume ainsi le travail opiniâtre qu'il a fait pour la mise en place de l'institution le 16 décembre 1966.

Grand maître des arts martiaux, même s'il n'est pas adepte des superlatifs, l'ancien président de Judo Québec (1966-1971) est né le 10 janvier 1931, en France. Un concours de circonstances lui fait découvrir le judo à 17 ans à Tours, une ville du centre de l'Hexagone. « Je suis venu au judo après avoir fait un peu de boxe, beaucoup de soccer et d'athlétisme. J'ai commencé par la lutte, mais je n'étais pas heureux. Dans la salle à côté, le judo faisait toutefois ses débuts », se remémore-t-il. Après avoir obtenu son 1^{er} dan – ceinture noire – au Maroc, où il a séjourné « quelques années », Raymond Damblant finit par poursuivre son aventure au Québec. Il continue sa progression jusqu'à atteindre le 9^e dan. « Ça veut dire que je suis près de la vieillesse », ironise-t-il du haut de ses 93 ans.

Élu au Temple de la renommée du Panthéon des sports du Québec en 2001, il est aussi ceinture noire dans d'autres sports martiaux : 6e dan au Nihon Jujitsu, 8^e dan à l'Aikibudo et 8^e dan au Kobudo.

Homme de principe

Premier directeur technique du judo au Québec, il est l'architecte du tournoi de judo des Jeux olympiques de Montréal, en 1976. « La veille de l'ouverture, on nettoyait encore les vitres de tous les bureaux. Mais, finalement, ce fut un grand succès », confie-t-il, non sans souligner le dévouement de l'équipe qui l'a accompagné dans cette aventure. Il a aussi été appelé pour organiser les Jeux olympiques de Los Angeles en 1984. « Lorsqu'il a un objectif, il garde le cap. On a toujours l'heure juste avec M. Damblant », souligne un autre maître, Patrick Vesin, qui le côtoie depuis plusieurs décennies. Premier arbitre international canadien au judo, Raymond Damblant boycotta, par principe, les Jeux de Moscou de 1980.

Aujourd'hui, même s'il a du mal à monter les marches de l'escalier du dojo, il s'y rend pour « observer et prodiguer des conseils ».

Benoît Dosseh, journaliste indépendant



Raymond Damblant, passionné de judo. (Photo : Courtoisie, Club de judo HAKUDOKAN)

DECouvrez NOS DIFFÉRENTES FORMATIONS POUR MIEUX ACCOMPAGNER DES JEUNES EN DIFFICULTÉ

RELATION D'AIDE
8 ET 15 AVRIL

SYNTHÈSE DES SAINES HABITUDES D'ACCOMPAGNEMENT
23-30 AVRIL ET 7 MAI

abqsj.org
info@abqsj.org
514-948-6180

Engagement citoyen et patrimoine au Sault-au-Récollet, 1976-2026

Trois conférenciers - panel - discussions
29 mai, 18 h 15 / conférences dès 19 h

École secondaire Sophie-Barat annexe
750, boul. Gouin E, Montréal, QC H2C 1A6



Martin Drouin est professeur au Département d'études urbaines et touristiques à l'UQAM. Avec l'équipe Agents mémoriels, il co-dirige un projet de recherche sur l'engagement citoyen en histoire et patrimoine. Il est membre du Conseil du patrimoine de Montréal.



Paul Carle. Un des fondateurs, en 1976, de la Société pour la conservation du Sault-au-Récollet. Il est historien, professeur retraité du Département des communications de l'UQAM et président de la Société d'histoire et du patrimoine de Val-David.



Denis Vézina. Animateur à la Maison du Pressoir dès 1989, il devient, en 1991 directeur de la Corporation de la Maison du Pressoir. Elle prendra le nom de Cité historia en 1998 et verra à la gestion des activités de la Maison du Pressoir et du Site des Moulins. Après 2000, il assume bénévolement la présidence de Cité historia pendant 10 ans.

Inscription gratuite

lashac.com/engagement-citoyen-sar-1976-2026.html



Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville en partenariat avec :





L'auteure-compositrice-interprète Nadine Altounji est aussi multi-instrumentiste. (Photo : courtoisie, Victorine Sentilhes)

Nadine Altounji : hommage à la diversité interculturelle

Le *Journal des voisins* (JDV) a rencontré Nadine Altounji, multi-instrumentiste québécoise d'origine syrienne. Sa musique s'inspire profondément de la diversité ethnoculturelle grandissante de Cartierville, où elle a grandi.

Le 23 mars, la salle Charles-Daudelin du Centre culturel et communautaire de Cartierville (4C) accueillait l'une des fiertés artistiques du quartier : Nadine Altounji, qui est aussi auteure-compositrice-interprète. Elle était en concert en compagnie de deux grands artistes de la scène montréalaise, Mamselle Ruiz (d'origine mexicaine) et Marco Calliari (d'origine italienne). « Les soirées entre amis dans les parcs du quartier, les compétitions de natation, les multiples activités des centres de loisirs qui offraient de belles occasions de socialiser entre gens de diverses origines... » Ce sont les premiers souvenirs qui s'invitent à

l'esprit de Nadine Altounji de ses années de bonheur de jeunesse dans le quartier où elle a grandi, en cultivant le désir de traduire artistiquement les influences plurielles qui ont façonné sa personne. « Je suis ravie de constater ô combien le quartier s'enrichit de plus en plus par cette immigration de diverses origines », confie-t-elle. L'artiste mentionne, par exemple, la diversification impressionnante des salles de classe dans les écoles où elle fait régulièrement de la suppléance comme enseignante de musique. « Cette diversité socioculturelle se reflète d'ailleurs dans les programmations des

différents centres de diffusion du quartier, qui offrent ainsi des occasions précieuses de collaborations entre des artistes de divers horizons et sensibilités artistiques et culturelles », note cette musicienne, qui se produisait dans les faits une deuxième fois au 4C. Elle avait en effet eu une première occasion d'y rencontrer les gens du quartier lors d'un événement organisé par le Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants (CANA), il y a quelques mois.

Identité plurielle

« Le spectacle du 23 mars représente une belle occasion de collaboration avec deux

artistes renommés de la scène montréalaise », affirme-t-elle. Elle se réjouit de l'invitation du commissaire en résidence, Roberto Lopez, qui lui permet de présenter des chansons de son propre répertoire. À noter que ce concert, intitulé « Rencontre Nord-Sud-Est-Ouest », a été conçu selon une formule acoustique et intime inspirée des concerts de salon du 19^e siècle. « C'est un voyage entre plusieurs influences musicales traditionnelles et modernes, italienne, mexicaine, syrienne et québécoise », explique celle dont les œuvres reflètent ses pérégrinations continues entre plusieurs styles musicaux, langues et cultures : Moyen-Orient, Afrique, Europe, Amérique latine et Amérique du Nord. Elle traduit aussi divers répertoires pour oud et pour guitare, avec des percussions et rythmes arabes, africains,

latino-américains et nord-américains. Tout un mélange. « Je me sens très à l'aise dans cette identité artistique interculturelle plurielle. On est tous divers et multiples, dit-elle. Quand on voyage partout au monde, on se rend compte à quel point les musiques voyagent et à quel point les styles musicaux sont connectés les uns aux autres. » Cette interconnexion artistique universelle, on la retrouve aussi dans les thèmes qui inspirent l'art engagé de Nadine Altounji. Elle se préoccupe notamment de la défense des idéaux humanistes contre la culture de la haine et contre toutes formes de racisme et de discrimination, appuyant les droits des femmes, leur aspiration à la liberté et à l'égalité, et leur lutte contre la violence qu'elles subissent. « Des thèmes qui nous connectent en tant qu'êtres humains par nos souffrances et aussi par nos bonheurs », résume-t-elle.

Hassan Laghcha, chroniqueur



Nadine Altounji se sent très à l'aise dans cette identité artistique interculturelle plurielle. (Photo : courtoisie, Mlynello Art Mlynello)



SOUTENEZ LE JOURNALISME LOCAL ET INDÉPENDANT

L'information de qualité vous intéresse?

Soutenez notre mission d'information pour une démocratie avisée dans Ahuntsic-Cartierville.

Vous souhaitez nous aider à produire et à diffuser de l'information de qualité?

Devenez membre (minimum 20 \$) ou faites un don à la mesure de vos moyens.

Tout don ou adhésion au Journal des voisins est déductible d'impôt. Merci pour votre soutien.

L'équipe du Journal des voisins

COMMENT PARTICIPER?

Par la poste

Journal des voisins, 9320, boul. Saint-Laurent
Bureau 200-7, Montréal (QC) H2N 1N7
Par chèque, Interac ou PayPal

Par notre site internet

journaldesvoisins.com
Section "Soutenez-nous"

Vol de colis : des résidents ripostent !

Casquette sur la tête, colis dans une main et téléphone dans l'autre, le livreur s'approche et sonne à la porte. Après quelques secondes d'attente, personne ne répond. Il repart avec le paquet.

On pourrait penser qu'il s'agit d'une scène tout à fait banale. Pourtant, à y regarder de plus près, quelque chose cloche. Le vrai livreur est passé cinq minutes plus tôt. Le deuxième livreur n'en est pas un, il imite les gestes du premier, fait mine de sonner à la porte et vole le colis à peine déposé. Ce vol synchronisé n'est pas tiré d'un film de braquage, mais de la caméra de surveillance d'une résidente du quartier, Diana H. Cette dernière a accepté de témoigner anonymement pour le *Journal des voisins* (JDV).

« J'avais commandé un sac à dos en demandant qu'il arrive deux jours plus tard, parce que je savais que je serais à la maison ce jour-là », raconte-t-elle. Malgré ses précautions, il n'aura fallu que quelques minutes, le temps qu'elle finisse un appel, pour que son colis soit emporté, bien qu'elle soit chez elle.

Voleurs opportunistes

Cette anecdote n'est pas un cas isolé dans le quartier. Bien que les vols de colis soient difficiles à comptabiliser, les plaintes liées au commerce en ligne sont à la hausse, selon l'Office de la protection du consommateur (OPC), « tout simplement parce que le nombre d'achats en ligne augmente lui aussi », précise Charles Tanguay, porte-parole de l'OPC. Au Québec, 20 % des achats sont désormais réalisés en ligne, d'après le Centre facilitant la recherche et l'innovation



Les voleurs viennent jusque sur le pas de la porte de certains résidents d'Ahuntsic-Cartierville. (Photo : AdobeStock)

dans les organisations (CEFRIO), un centre de recherche s'intéressant aux internautes québécois. Avec la hausse des achats en ligne et des modalités de livraison loin de garantir la sécurité, certains malfaiteurs se spécialisent dans ce type de vols.

Un homme a d'ailleurs été arrêté alors qu'il était en possession de colis provenant de six adresses différentes dans Ahuntsic, rapportait en novembre le JDV.

Jean-Michel Brunet, chef du poste de police de quartier 27, se souvient aussi d'un voleur qui se promenait avec une poussette pour bébé. « Mais au lieu d'un enfant, la place servait à mettre des colis », se rappelle-t-il. Le policier encourage d'ailleurs les victimes de vols à porter plainte, surtout si elles ont des caméras de surveillance : « Souvent, on voit passer des affaires, mais on ne peut rien faire si on n'a aucune preuve, explique-t-il. C'est grâce aux images que l'on peut commencer notre enquête. »

Boîtes à surprises

Si les voleurs sont astucieux, les résidents d'Ahuntsic-Cartierville le sont tout autant. Sur les réseaux sociaux, ils s'échangent anecdotes, images de suspects et conseils pour

ne pas rester impassibles face au problème. Et il y en a qui vont plus loin. Après s'être fait voler un vélo électrique directement dans sa cour arrière, Patrick Wilson en a fait une affaire personnelle. Sa technique ? Créer des appâts irrésistibles pour les voleurs opportunistes : de faux colis laissés en évidence sur sa galerie extérieure, lumière et caméra allumées.

Et son piège fonctionne. À deux reprises, les colis se sont fait voler dans les heures qui ont suivi. « Je me dis que, si chaque fois qu'un voleur ramasse un colis, c'est un faux, peut-être qu'il va arrêter. » Alors qu'il est récemment devenu grand-père et a beaucoup de couches à sa disposition, M. Wilson imagine ce que pourrait être le contenu de ces futures boîtes piégées... les voleurs de colis sont prévenus !

Maureen Jouglain, journaliste indépendante

VOUS AVEZ ÉTÉ VICTIME D'UN VOL DE COLIS ?

Avant la livraison :

- Optez pour la livraison avec signature.
- Demandez au livreur de déposer votre colis dans un coffre, un bac ou un cabanon muni d'un cadenas.
- Évaluez la possibilité d'installer une caméra de surveillance.
- Faites livrer vos colis au bureau de poste (Service FlexiLivraison).

Après le vol :

- Annulez la commande auprès du commerçant.
- Contactez l'émetteur de votre carte de crédit pour effectuer une rétrofacturation.

- Portez plainte au poste de police de votre quartier (PDQ 27, Ahuntsic : 514 280-0127 ; PDQ 10, Cartierville : 514 280-0110).

À savoir :

- La Loi sur la protection du consommateur spécifie clairement que la responsabilité de la livraison revient au vendeur, et non au livreur.
- Si le vendeur refuse de vous rembourser ou de vous envoyer de nouveau vos achats, vous pouvez demander une rétrofacturation de la transaction auprès de l'émetteur de votre carte de crédit.



Certains voleurs suivent les camions de livraison ou de Postes Canada afin de repérer les colis à voler. (Photo : François Robert-Durand)

Devenez administrateur ou administratrice de votre entreprise d'économie sociale en aide à domicile



L'engagement social fait partie de vos valeurs ? Pour nous, c'est une priorité.

Qui sommes-nous ?

Une entreprise d'économie sociale en aide à domicile (EÉSAD) accréditée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Cette EÉSAD veut répondre au souhait des personnes âgées en perte d'autonomie de demeurer à leur domicile le plus longtemps possible, et à la volonté gouvernementale de satisfaire ce besoin. Son offre de services vient compléter celle des réseaux de la santé et du communautaire qui ne suffisent pas à la tâche, et elle vise à créer des emplois stables et de qualité.

S'impliquer dans le conseil d'administration de Les services d'aide Remue Ménage, c'est :

- soutenir la direction générale afin de s'assurer que la mission de l'organisme est respectée et atteinte ;
- participer aux rencontres du conseil d'administration toutes les six semaines de septembre à juin. Les rencontres ont lieu majoritairement en mode virtuel, en semaine, à 10h, et elles durent approximativement 1 h 30.

Vous voulez contribuer au mieux-être des personnes âgées en perte d'autonomie de la communauté du nord de l'île de Montréal ? Vous souhaitez à cette fin mettre à profit votre expérience professionnelle ?

Notre CA est à la recherche de personnes compétentes dans les domaines suivants : comptabilité, administration, gestion des ressources humaines, travail social ou économie sociale.

Atouts :

- résider sur le territoire de desserte du CIUSSS du Nord-de-l'île-de-Montréal, soit dans les quartiers de Montréal-Nord, Ahuntsic, Bordeaux-Cartierville et Saint-Laurent ;
- une énergie positive et une aptitude certaine pour le travail d'équipe.

Si notre mission vous interpelle, nous vous invitons à envoyer le plus tôt possible votre CV avec un petit mot de motivation à : anne.gelinas@tellementmieuxalamaison.com

Pharmacie Patrick Bouchard et Mathieu Léger

- Service personnalisé - Livraison
 - Transfert de prescriptions
 - Comptoir de cosmétiques
 - Comptoir postal - Service photo
- 514 387-6436**

Affilié à :

Jean Coutu 148, rue Fleury Ouest
Montréal, QC H3L 1T4



- Activités de loisirs variées pour tous. Sessions automne et hiver.
- Club de vacances, 8 semaines l'été. Pour les 5 à 13 ans.
- Site internet : www.loisirsufa.ca
- Téléphone : 514 331-6413

Michel Vaillancourt, II.b.

Notaire et conseiller juridique



10965 boul. Saint-Laurent, Montréal (Québec) H3L 2R2
Tél.: (450) 622-9340 • Télécopieur: (450) 622-4397
www.notairesvaillancourt.com • vaillanm@notarius.net


Maryse Beaupré d.d.

Sarah Kefi d.d.

DENTUROLOGISTES

(514) 387-1911

167, rue Fleury Ouest,
Montréal, (Qc) H3L 1T6



SOUTIEN ALZHEIMER

Pour les proches aidants d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer.

Laissez-nous vous écouter, vous comprendre, vous informer et vous guider.

514.508.7654
1 855 508 7654

AVIS PUBLIC DE DISSOLUTION

Prenez avis que les membres de l'organisme Club social Henti-Julien de Montréal (NEQ 1143976224) ont accepté la décision du conseil d'administration de dissoudre l'organisme lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 19 avril 2023. Une demande de dissolution de l'organisme sera donc adressée au registraire des entreprises du Québec. Est produite à cet effet la présente déclaration requise par les dispositions de la partie III de la Loi sur les compagnies (RLRQ, chapitre C-38)

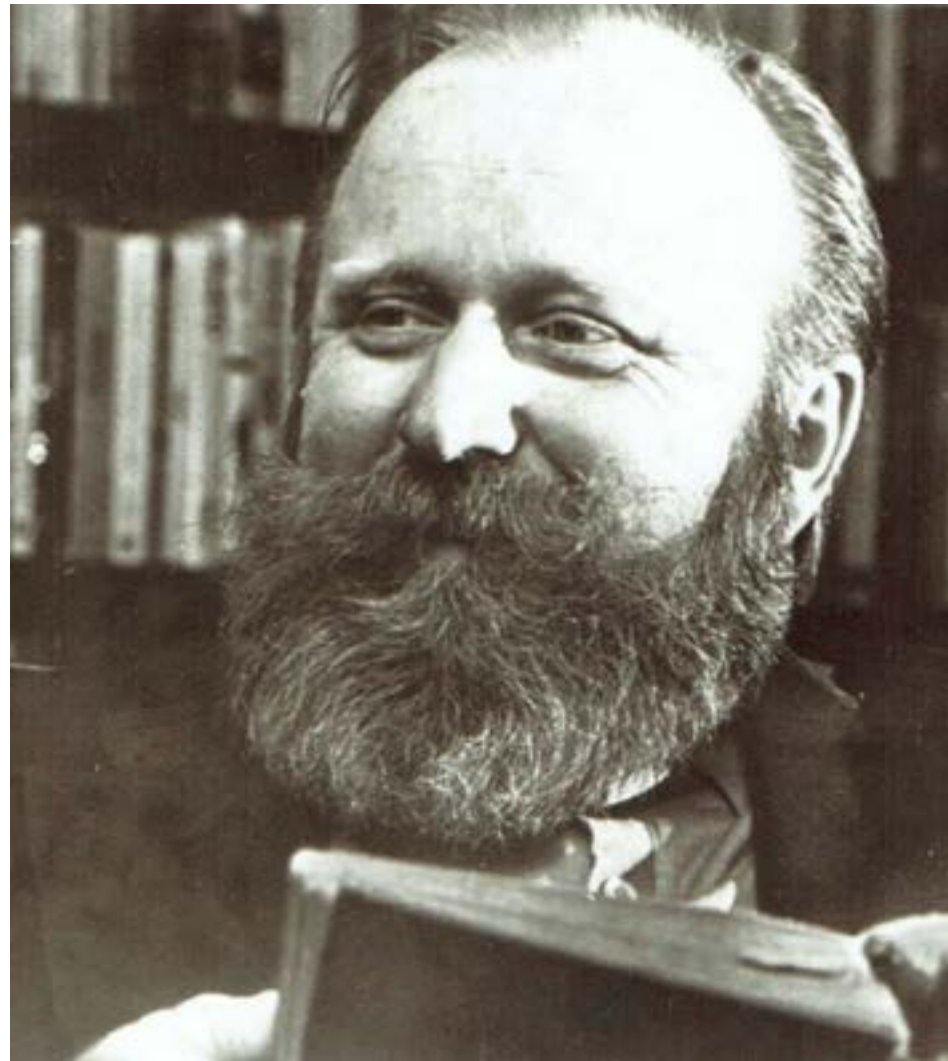
Pourquoi la littérature ?

Je réalise que j'ai écrit plusieurs textes pour dire ce qui entrave l'enseignement et l'apprentissage (à commencer par les écrans !). Et à force de dire ce qui va mal, je crains qu'on finisse par oublier ce qui va bien.

Au premier cours de chaque session, j'aime dire à mes étudiants pourquoi je crois qu'il est essentiel d'étudier la littérature au collégial. Je commence par l'aspect pragmatique : fréquenter de grands écrivains accroît la capacité à lire des textes complexes, compétence qu'ils pourront ensuite transférer à d'autres matières. J'aime leur dire : « Si vous êtes capables de comprendre Chateaubriand, il n'y a pas de doute que vous êtes capables de comprendre votre manuel de sociologie ! » Lire de grands textes enrichit aussi leur vocabulaire et harmonise leur syntaxe souvent boiteuse. Encore plus important : la littérature permet de cultiver un savoir généraliste. Les autres matières, et c'est bien ainsi, amènent les étudiants à se spécialiser dans un domaine précis du savoir, alors que nous, littéraires, nous nous intéressons à tout ! Qu'on pense à Balzac convoquant l'histoire, la philosophie, la politique, mais aussi l'architecture et la botanique pour écrire son extraordinaire *Comédie humaine*, ainsi qu'à Molière, puisant dans ses connaissances médicales pour écrire *Le Malade imaginaire*.

Loïn des théories

Nous nous intéressons aussi à des individus en particulier ; nous nous tenons loin des théories, des abstractions et des statistiques. Nous aimons voir des êtres humains en chair et en os, et si j'ai à vous parler de la pandémie, je ne vous parlerai pas du nombre de décès par jour au Québec, ni d'un nouveau variant, mais bien d'une vieille dame, d'origine française, seule dans son petit trois et demi d'Ahuentsic, entourée de souvenirs et de milliers de livres. (voir le texte de fiction paru en ligne à journaldesvoisins.com/une-vieille-femme/) La littérature est la seule matière enseignée au cégep qui fait une place royale aux émotions. Bien sûr, un prof de philo ou de psycho pourra leur faire une place dans ses cours, mais il voudra les théoriser. Nous, nous sommes heureux quand nous avons réussi



La littérature offre une perspective originale sur notre réalité comme en témoigne l'oeuvre de Franck Herbert, que le réalisateur québécois Denis Villeneuve a récemment porté au grand écran. (Photo : Courtoisie, Wiki Commons)

à les décrire avec une puissance telle que le lecteur éprouve ce que le personnage ressent. Enfin, la littérature nous permet d'aller au-delà du manichéisme. Le monde, fort heureusement, ne ressemble pas à l'univers de *Rocky 4* avec le bon Américain d'un côté du ring et le méchant Soviétique de l'autre. J'aime ces moments dans un livre où je dois m'interroger : « Qui est bon ? Qui est méchant ? Et ce personnage, que je croyais méchant, on dirait en définitive qu'il est

bon... » « Bon » et « méchant » : n'est-ce pas finalement deux catégories un peu trop simplistes pour décrire des êtres humains ? La littérature nous permet de dépasser les préjugés qu'on se fait autant sur soi que sur les autres, ou pour le dire comme Kundera, de « déchirer le rideau des illusions ». La littérature est une source infinie de beauté et de connaissances. Transmettre ce trésor aux étudiants est une énorme responsabilité, mais aussi une grâce.
Nicolas Bourdon, chroniqueur

Michèle Boudrias entre santé et... propreté

Michèle Boudrias habite près de la rivière des Prairies depuis 35 ans. Au fil des années, elle a vu ce quartier qu'elle aime tant se transformer : les déchets envahissent désormais l'espace public. Elle a fait du nettoyage une cause personnelle.

Nous sommes fin février. Un léger redoux a fait fondre la neige, révélant plusieurs déchets normalement enfouis. Michèle Boudrias revient d'une de ses promenades « santé-propreté », comme elle les appelle. Les prises les plus courantes ? Gobelets jetables, emballages de restauration rapide et mégots de cigarettes, entre autres. Depuis presque six ans, la jeune retraitée profite de ses marches hebdomadaires pour ramasser les déchets sur son chemin. À sa tenue habituelle, elle ajoute une pince de préhension et un sac poubelle, puis elle commence son parcours par le parc des Bateliers. Les réactions des passants sont toujours positives, entre étonnement et reconnaissance : « Je trouve ça le fun

parce que ça suscite des conversations qui n'auraient pas lieu autrement », dit-elle en souriant. On la confond parfois avec une employée de la Ville, bien que son initiative soit complètement bénévole. L'idée lui est venue en lisant un article sur le *plogging*, ce mouvement citoyen suédois né en 2016 dans lequel des joggeurs combinent course à pied et ramassage de déchets. Il faut dire que Michèle Boudrias n'a jamais pu rester impassible face aux enjeux environnementaux. « J'ai de l'emprise sur cette pratique, car je vois le résultat immédiatement », affirme-t-elle.

Plus fort qu'elle

« Citoyenne, payeuse de taxes et employée

non rémunérée de l'arrondissement. » C'est avec ce titre qu'elle a récemment signé une lettre adressée à Emilie Thuillier, mairesse de l'arrondissement d'Ahuentsic-Cartierville. « Quand j'étais petite, lorsque j'étais témoin d'une injustice, j'allais probablement me cacher. Mais maintenant, c'est plus fort que moi ; je ne peux plus rester sans rien faire », raconte-t-elle.


Appels aux gérants de grandes chaînes de magasins, courriels aux élus et aux médias, Mme Boudrias ose prendre la parole. « Et la plupart du temps, ça marche », reconnaît-elle. Elle a d'ailleurs réussi à convaincre la mairesse de l'accompagner dans une de ses promenades pour constater la situation. Lorsqu'on lui demande si elle aimerait lancer un plus grand mouvement, elle avoue que non : « Je me suis beaucoup impliquée dans la société, et je m'implique encore, mais je n'ai pas envie d'être celle qui tire sur les autres », concède-t-elle, après avoir travaillé toute sa vie dans le milieu de l'éducation. Nous retournons sur les berges de la rivière des Prairies. En quelques heures, de nouveaux déchets ont eu le temps de réapparaître. Pince à la main et œil affûté, elle me raconte des anecdotes sur ce coin qu'elle connaît si bien.



Michèle Boudrias multiplie ses promenades «santé-propreté». (Photo : Maureen Jouglaïn, JDV)

Le dicton « on protège ce que l'on aime » prend alors tout son sens.
Maureen Jouglaïn, journaliste indépendante

Une entreprise familiale d'ici





Augmentation de loyer réduit à 1%!

Depuis 2022, la Famille Savoie a pris l'engagement de limiter l'augmentation annuelle du loyer de base de ses résidents à seulement 1% (pendant 5 ans), jusqu'en 2026.

Près de 7 000 résidents bénéficient de cette quiétude financière, serez-vous les prochains?

Être à l'écoute, c'est de famille chez nous!





Découvrez notre assurance satisfaction et nos avantages uniques >>>

*Programmes uniques exclusifs à la grande famille Les Résidences Soleil. Sujets à des changements sans préavis, certaines conditions s'appliquent. À l'exclusion des repas, soins et services.

1 800 363-0663 • Partout au Québec • Logements 1^{1/2} à 5^{1/2} abordables 65+ ans

Les Résidences Soleil Manoir St-Laurent - 115, boul. Deguire

La dure réalité des chats de la rue dans Ahuntsic-Cartierville

Il y aurait entre 100 000 et 200 000 chats errants sur l'île de Montréal, selon la SPCA. Et l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville n'échappe pas à cette réalité. Mais quel genre de vie ont-ils ? Que pouvons-nous faire pour les aider ? Sont-ils adoptables ?

Lorsque le Réseau d'entraide pour les animaux d'Ahuntsic-Cartierville (REACC) a contribué à sortir Shandou des rues d'Ahuntsic en 2022, ce chat mâle fertile y errait depuis des années et il n'en menait pas large. Il était très sale, il souffrait d'une grippe, ses yeux coulaient, il avait des mites plein les oreilles, en plus d'avoir une diarrhée hémorragique à cause des parasites. Shandou avait aussi des marques de bataille avec d'autres matous. Son test pour le virus du sida félin s'était d'ailleurs révélé positif. Le sida félin, ou VIF (virus de l'immunodéficience féline), est une infection virale semblable au virus de l'immunodéficience humaine (VIH). [NDLR : non traité, le VIH peut évoluer vers le syndrome d'immunodéficience acquise (sida) chez les humains.]

Le VIF se transmet aux autres chats par le sang dans le cas de morsures profondes, particulièrement quand les mâles non

stérilisés se disputent un territoire et des femelles.

Espérance de vie réduite

La stérilisation joue un rôle crucial pour améliorer les chances de survie des chats errants, car elle permet de prévenir les batailles entre mâles et la transmission des virus, précise Chantal Séguin, bénévole auprès des chats errants. Elle a contribué à faire stériliser de nombreux chats dans Ahuntsic-Cartierville, notamment grâce au programme Capture-stérilisation-retour-maintien de la SPCA. (Voir la chronique « S'occuper d'un chat de la rue dans Ahuntsic-Cartierville », parue dans l'édition d'août-septembre de ce journal : bit.ly/3O3xQTH.)

Il n'en demeure pas moins que l'espérance de vie d'un chat errant, selon différentes sources, est de 2 à 5 ans, même si des personnes les nourrissent ou leur fournissent des abris. Celle d'un chat domestique se situe entre 12 et 15 ans.

Adopter un chat errant

Généralement, plus vite on agit pour sortir un chat de l'errance, moins longue est sa rééducation et plus grandes sont ses chances d'être adopté. Encore faut-il trouver les fonds nécessaires pour lui venir en aide. Car rien ne garantit que les refuges (non subventionnés) auront les moyens de le prendre en charge ni que la SPCA pourra le sauver.

Par ailleurs, le nombre de familles d'accueil et de bénévoles est souvent insuffisant pour répondre aux besoins de ces rescapés. Shandou, quant à lui, a eu la chance d'avoir sur sa route Colette, une bonne samaritaine qui a cherché de l'aide et l'a parrainé. Sans soins immédiats, il n'aurait pas vécu encore longtemps dehors.

Depuis un an, Shandou passe des jours heureux et tranquilles avec Grace, qui l'a pris chez elle en tant que famille d'accueil.



L'espérance de vie d'un chat errant se situerait entre 2 à 5 ans. (Photo : AdobeStock)

« Je voulais donner une deuxième chance à un chat adulte. Un petit chaton a plus de chances d'être adopté rapidement. Pour Shandou, dit-elle, c'était plus difficile. Les chats adultes errants, battus par les autres et positifs pour le VIF représentent une grande cause à mes yeux. »

Il n'y a rien de plus beau qu'un chat qui dort

du sommeil du juste, en sécurité dans un foyer lui donnant toute l'affection dont il a besoin.

Brigitte Lévesque, chroniqueuse, Réseau d'entraide pour les animaux d'Ahuntsic-Cartierville (REACC)

Le Petit Fuligule

Le Petit Fuligule (*Aythya affinis*, Lesser Scaup Duck) est le petit-cousin du Fuligule à collier, qui a fait l'objet d'une chronique récemment. On l'appelle « petit » parce qu'il mesure 3 ou 4 cm de moins que le Fuligule milouinan de plumage très similaire.

Il est difficile de distinguer ces deux espèces sur le terrain, d'autant plus qu'en période de migration, les Petits Fuligules se tiennent souvent ensemble.

La caractéristique la plus déterminante est son port de tête. Le Petit Fuligule possède un arrière de tête plus pointu que la tête plus ronde du Fuligule milouinan. Si on peut la voir de près, la tache noire au bout du bec est plus petite que chez son grand cousin. Le Petit Fuligule mâle a une tête très foncée qui, parfois, sous un bon éclairage, laisse paraître une iridescence violacée. La poitrine, le bout des ailes ainsi que la queue sont noirs. Le dos est gris moucheté de blanc, contrastant avec les flancs et le ventre blancs. L'œil est jaune-brun chez les deux sexes.

La femelle a une tête brune avec une large zone blanche à la base du bec. Ce bec est d'un gris plus foncé que chez le mâle. Sa poitrine est du même brun que la tête, ainsi que son dos, qui montre quelques taches plus pâles au bout des plumes. Les flancs ont des plumes brunes bordées de blanc qui forment un motif « écailles de poisson ».



Mâle en parade nuptiale. (Photo : Jean Poitras)

Le ventre, qu'on aperçoit seulement en vol, est blanc.

Alimentation, habitat

Comme tous les membres de sa famille, le Petit Fuligule est un canard plongeur. Il va donc chercher sa nourriture en s'immergeant complètement. Parlant d'alimentation, son menu se compose de graines et autres parties de plantes aquatiques, de petits mollusques et d'insectes aquatiques. Les insectes forment l'alimentation principale des canetons.

Le Petit Fuligule préfère les petits lacs et étangs d'au moins trois mètres de profondeur et bordés de joncs, de scirpes et de carex, qui sont à la base de sa nourriture.

Nidification

Sur un site favorable, le Petit Fuligule niche en colonies plutôt lâches, tolérant d'autres couples nicheurs à proximité et ne défendant pas un territoire défini. C'est un nidificateur tardif dont le processus débute seulement vers la fin de mai ou au début de juin.

Le nid est généralement situé dans les joncs bordant une étendue d'eau ou sur des îles



Un petit fuligule prend son envol. (Photo : AdobeStock)

près des rives. Il est peu élaboré, la femelle se contentant de garnir une dépression de son duvet avant d'y pondre de 8 à 10 œufs en autant de jours. L'incubation commence après la ponte du dernier œuf et dure environ 25 jours.

L'éclosion de tous les œufs se fait en l'espace de quelques heures et la femelle amène les canetons sur l'eau après une ou deux journées. Elle s'en occupe pendant quatre ou cinq semaines, puis les abandonne pour aller muer. On a parfois observé que deux couvées se retrouvaient sous la garde d'une seule femelle.

Territoire, migration

Le Petit Fuligule niche de l'ouest du Québec à l'Alaska, de la taïga jusqu'à l'Abitibi au Québec, et jusqu'aux États limitrophes du Midwest américain au sud du Canada. Arrivant en avril ou en mai au printemps, il quitte son aire de nidification en septembre et en octobre, pour s'installer dans les États du sud des États-Unis, au Mexique et dans certaines îles des Caraïbes. En période

migratoire et dans ses aires d'hivernage, on peut le voir en grandes bandes parfois composées de centaines d'individus.

Dans la partie sud du Québec, c'est surtout en Abitibi-Témiscamingue que l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional établit les sites de nidification probables ou confirmés. Il y en aurait à quelques endroits le long du Saint-Laurent.

Dans la région de Montréal (incluant Ahuntsic-Cartierville), on peut l'observer le long des rives, principalement en période migratoire. Il est régulièrement coché sur les listes le long de la rivière des Prairies, notamment au parc-nature de l'Île-de-la-Visitation, au parc des Bateliers, à l'Île Perry et au parc de la Merci.

Selon la deuxième édition de l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional, son aire de nidification serait stable, mais ses effectifs seraient en diminution. Toutefois, comme la majorité de son espèce niche au nord de l'aire d'étude de cet atlas, les données sont fragmentaires.

Jean Poitras, chroniqueur

Le petit fuligule peut pondre de 8 à 10 oeufs

daniel kochenburger
COUVREUR - FERBLANTIER
(514) 271-1540
Estimation gratuite
Garantie écrite
 TOITURES DE TOUS GENRES - TOIT BLANC
 ET RÉPARATION

125 ans
 À votre service DEPUIS
1898
 Nous sommes l'original
 Licence RBQ: 8295-5261-02

Vivre l'instant présent, une philosophie fascinante

Au quotidien, il nous arrive souvent d'être distraits durant certaines activités.

Par exemple, en parlant avec un ami ou en conduisant, il vous est sûrement déjà arrivé de penser au dîner du lendemain ou au linge à laver. Une multitude de pensées encombrant notre esprit et nuisent à la qualité du moment que l'on vit. Ceci nous force alors à traiter toutes les informations dont on prend conscience ainsi que les inquiétudes qui nous tracassent, alourdissant de cette façon notre charge mentale, qui risque de s'accabler.

C'est dans ce contexte que l'importance de vivre le moment présent se fait sentir. Cette philosophie a comme but de concentrer notre attention sur le maintenant. Ce dernier est le seul instant sur lequel on a une influence directe, puisqu'on ne peut ni changer le passé ni prévoir l'avenir. La personne vivant avec cette manière de voir la réalité réussit ainsi à se débarrasser des préoccupations qui surchargent sa conscience.

Malgré le fait qu'on ne puisse pas altérer le passé ayant certains aspects désagréables, on peut apprendre de ce qu'on a vécu et appliquer ces apprentissages dans l'instant présent. De même, l'avenir est imprévisible, mais il est possible d'influencer positivement le maintenant, afin de contribuer à des lendemains plus plaisants.

C'est dans cette poursuite d'un avenir



Il faut cultiver l'instant présent, comme l'exprime la locution *Carpe Diem*. (Photo : Dimi Talen, Wiki Commons)

meilleur que l'on parvient à trouver une satisfaction profonde. Pour finir, on dit souvent qu'on n'a qu'une seule vie et qu'il faut en profiter. Cependant, on oublie de mentionner qu'on n'a qu'un seul intervalle de temps pour agir et savourer le moment présent.

Adrian Ghazaryan, chroniqueur

Saviez-vous que Meta bloque les médias canadiens sur Facebook et Instagram?

Abonnez-vous à l'infolettre du **Journal des voisins** pour ne rien rater de l'actualité locale!

97% des lecteurs considèrent l'information du JDV comme **crédible et fiable**.

CARTE DE JEU 9, 25 \$ 18 ANS ET +

BINGO RADIO-CIBL 101.5

3 500 \$ EN PRIX CHAQUE SEMAINE

TOUS LES DIMANCHES DE 13 H À 15 H AU 101.5 FM DÉTAILS AU WWW.CIBL1015.COM

Pour les entomologistes en herbe, un bricolage sur le cycle de vie du papillon

L'arrivée du printemps coïncide parfois avec une météo moins favorable aux jeux extérieurs : pluie, verglas, etc. Je te propose donc un bricolage amusant sur le cycle de vie du papillon pour embellir une de ces journées. Deux voisins, Paul (8 ans) et Henri (3 ½ ans), ont accepté de m'assister avec enthousiasme dans ce projet de « cycle de vie du papillon ».

Pour ce bricolage, tu auras besoin du matériel suivant : ces 4 variétés de pâtes : orzo, coquillettes, farfalle ou boucle, rotini ou fusilli, du papier, papier construction, Crayon, ciseaux, colle (Photo 1)



À l'aide d'un crayon, Henri a divisé son cercle en 4 parties. Puis, il a dessiné et découpé 4 feuilles qu'il colle dans chacun des quarts du cercle. (Photo 3)



Paul et Henri sont maintenant prêts à commencer. Pour obtenir un grand cercle, Henri dessine le contour d'une assiette qu'il découpera par la suite. (Photo 2)

Henri colle sur chaque feuille les pâtes correspondant à l'étape d'évolution dans la vie du papillon : orzo pour les œufs, coquillettes pour la chenille et farfalle pour le papillon (le mot italien farfalle veut juste dire papillons !) (Photo 4)



De son côté, Paul a découpé des petits œufs dans le papier. Il roule et replie un papier pour fabriquer la chrysalide. (Photo 5)



Pour la chenille, Paul bouchonne des boules de papier qu'il collera côte à côte, et il a dessiné un magnifique papillon. (Photo 6)



Paul a identifié chaque étape. Tu peux aussi demander l'aide d'un plus grand. Voici le cycle de vie du papillon bricolé par Paul et Henri. J'espère que ta production sera satisfaisante. Tu devras accepter sans rechigner de manger par la suite les restes de pâtes non utilisés, cuisinés en sauce, soupe, salade ou autres. Bon bricolage !

Lucie Pilote, chroniqueuse



Avec Christine Gauthier

C'est vu, c'est vendu !



🏠 3+3 🏠 1+1
10565-10567 Waverly

🏠 6+0 🏠 3+1
12472 Ranger

🏠 2+0 🏠 1+1
10683 Avenue Larose

🏠 3+1 🏠 2+1
10210 J.J. Gagnier

🏠 2+2 🏠 2+0
1410 Gouin Est

🏠 2+1 🏠 3+0
10817 Saint-Denis



🏠 3+2 🏠 2+0
10739 Av. Grande Allée

🏠 3+0 🏠 1+0
5984 Molson

🏠 2+2 🏠 1+1
12188-12190 Letellier

🏠 2+0 🏠 2+0
9783 St Hubert

🏠 3+0 🏠 2+0
209 Henri-Bourassa O #205

🏠 3+1+1+2 🏠 1+1+1+2
10050-10056 Rancourt

Envie de connaître la valeur de votre propriété ?

📞 Contactez-nous dès maintenant !

Avec notre expertise et notre approche innovante, obtenez une évaluation précise et gratuite de votre propriété. Ne manquez pas cette opportunité unique de collaborer avec le leader du marché.



**CHRISTINE
GAUTHIER**
IMMOBILIER

Christine Gauthier inc. Société par action d'un courtier immobilier. Christine Gauthier Immobilier, agence immobilière.

514 570-4444

christinegauthier.com

